

L'ESPAGNE NOUVELLE

PRIX D'ABONNEMENT: Madrid, 3 pesetas par mois; 12 pesetas trimestre; 24 pesetas six mois; 48 pesetas par an. — ETRANGER, 15 francs trimestre; 30 francs six mois; 60 francs par an. — COLONIES ET AMERIQUE, 20 pesetas trimestre; 40 pesetas six mois; 80 pesetas par an.

REDACTION ET ADMINISTRATION.

Calle de las Hileras, núm. 16. — Madrid.

Annonces: La petite ligne, 25 centimes de peseta ou de franc.

Reclames avant les annonces: Une peseta ou 1 franc la ligne.

Reclames dans le corps du Journal: 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

BULLETIN POLITIQUE

INTERIEUR

Les explications données avant-hier au Congrès des Députés par le maréchal Serrano, ont été reproduites hier au sénat après la lecture du décret royal nommant le général en chef de l'armée du Nord, président du Conseil des ministres. Le maréchal a saisi cette occasion pour déclarer qu'il acceptait le programme développé la semaine dernière par le contre-amiral Topete. Le sénateur Seoane a adressé ensuite une interpellation au gouvernement sur les causes de la dernière crise ministérielle et sur la formation du cabinet actuel.

Où trouvera plus loin les détails de la séance. Au Congrès des Députés, le député Boet a demandé à M. le ministre d'Etat s'il avait connaissance d'un monument élevé à Paris et contenant des inscriptions humiliantes pour l'Espagne. En l'absence de M. Ulloa, M. le ministre de l'Intérieur a répondu qu'il communiquerait à son collègue le désir de l'honorable député et qu'en tout cas le gouvernement adopterait les mesures opportunes pour sauvegarder, dans cette circonstance, la dignité et l'honneur du pays.

Nous croyons que certain journaux de Madrid, mal renseignés sans doute, ont exagéré la portée de cette affaire à laquelle la France et son gouvernement sont complètement étrangers.

Les péruviens qui, on le sait, s'attribuent de leur côté la victoire dans le brillant combat entre la flotte espagnole et les fortifications de Callao, durant la dernière guerre de l'Espagne contre les républiques de l'Amérique du Sud, ont commandé à un artiste de Paris un monument devant perpétuer le souvenir de cette lutte.

L'artiste, avant de livrer son œuvre, a voulu l'exposer et, ne pouvant le faire dans l'intérieur du palais de l'Industrie, il l'a fait au dehors. Les inscriptions ont été taillées sur le marbre telles que les péruviens en avaient fait l'indication, et nous le répétons, le gouvernement français n'a pas eu à intervenir dans cette affaire.

LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

Si la liberté de la presse pouvait exister dans un pays où le despotisme le plus absolu réunit dans une seule main tous les pouvoirs, elle suffirait seule pour faire contrepoids.

En Espagne, sous un gouvernement monarchique, la presse est libre. On saisit bien quelques numéros, de loin en loin, pour ne pas perdre l'habitude et s'entretenir la poigne; mais ces rigueurs « nécessaires » sont

toutes de surface, et l'on pardonne volontiers au président du conseil des ministres deux ou trois répressions de ce genre par semestre.

En France, sous un régime qu'à tort ou à raison on appelle républicain, la presse est la tête de tigre sur laquelle s'écrit la censure, et nous avons vu plus d'un général se figurer qu'on peut, d'un coup de sabre, supprimer une idée comme on décapite un pape.

Le *Radical* est traduit en cour d'assises; l'*Emancipation* est suspendue.

Si les gouvernements, même les plus réactionnaires, comprennent bien leurs intérêts, au lieu de haillonner la presse, ils lui accorderaient son entière liberté. Sans doute, tout d'abord, il y aurait des abus de langage, car je suppose que si un muet recouvrait tout à coup la parole, il voudrait dire à la fois tout ce qu'il a pensé, tout ce qu'il a souffert durant des années de silence; mais, ce premier besoin assouvi, et le public habitué aux violences de plume qui avaient commencé par l'émouvoir et qui ne tardent point à le laisser froid, tout rentrerait dans l'ordre, et la nation aurait un gage de tranquillité durable. En effet, d'un côté le peuple serait heureux de pouvoir contrôler, discuter, imputer librement les actes de ceux qui sont à sa tête, et de l'autre, les ministres, sans cesse avertis des fautes qu'ils commettent, des pensées qu'ils suggèrent, seraient à même d'éviter, par des réformes faites à propos, les catastrophes vers lesquelles se précipitent, sans en avoir conscience, les régimes absolus.

Il est bon de pouvoir dire dans un journal tout ce qu'un pays a sur le cœur; et, certes, je ne comprends pas les personnes timorées qui y trouvent quelque danger. Lorsque nous éprouvons une grande colère, si nous la traduisons sur-le-champ par des cris et des injures, elle s'apaise bientôt par suite de la fatigue qu'elle nous cause et de la satisfaction qu'elle nous donne d'avoir rendu publique notre indignation. Au contraire, si nous sommes forcés de la contenir, elle s'accumule au dedans de nous, grossit comme un torrent arrêté par une digue, et lorsqu'enfin elle peut éclater, l'explosion en est terrible.

La liberté de la presse est la soupape de sûreté des gouvernements. Il est bien entendu qu'il n'est jamais permis de s'immiscer dans la vie privée. L'homme public et ses actes dans l'exercice de ses fonctions peuvent seuls être scrutés et critiqués. Les attaques, si elles sont injustes, profitent à l'homme, parce que leur réfutation catégorique augmente sa popularité; méritées, elles profitent au pays, parce qu'elles forcent à donner sa démission celui qui n'est pas à la hauteur de sa charge et de ses devoirs. L'homme d'Etat, comme l'écrivain, est exposé sans cesse aux sifflets de la foule. S'il lui déplaît de recevoir des pommes cuites sur la scène politique, ce qui, je l'avoue,

est fort désagréable, qu'il se résigne à ne plus faire le bonheur de ses administrés malgré eux. Un médecin, si habile qu'il soit, que un malade dont il est détesté: les crises qu'il lui donne l'emportent sur les fioles qu'il lui fait avaler.

Sans doute, il est des heures suprêmes dans la vie d'une nation, par exemple un cas de guerre, où la presse doit se taire sur certains préparatifs, certaines opérations qui demandent un secret absolu; les controverses sur les plans et les manœuvres, seraient alors des révélations dont profiterait l'ennemi; mais, dans ces cas exceptionnels, on a toujours vu le peuple envahir les bureaux du journal, déclarer traitres à la patrie ceux qui se rendent coupables d'indiscrétions de ce genre, et réprimer les écarts d'indignes plumeurs plus efficacement que les menaces officielles et les lois les plus restrictives.

Je ne partage pas l'avis d'Emile de Girardin, qui prétend que la presse est impuissante. Je crois, au contraire, qu'elle est une arme redoutable, capable de briser ou de sauver un trône. Mais, pour arriver à un tel but, il faut que la majorité de ses organes entreprenne de concert la même campagne, et que, par conséquent, la presse traduise avec une exacte fidélité la pensée de la majorité nationale.

Avec la liberté complète, nous aurons, aux jours de crises, la coalition de la presse honnête, qui décidera pacifiquement des destinées du pays.

Je réclame donc la presse libre, convaincu qu'elle substituera les révolutions par l'idée aux révolutions par les armes.

Je termine par cette citation: « La liberté de la presse, c'est l'expansion et l'impulsion de la vapeur dans l'ordre intellectuel, force terrible mais vivifiante, qui porte et répand en un clin d'œil les faits et les idées sur toute la face de la terre. J'ai toujours souhaité la presse libre; je la crois, à tout prendre, plus utile que nuisible à la moralité publique, et je la regarde comme essentielle à la bonne gestion des affaires publiques et à la sécurité des intérêts privés. »

Ces paroles sont de M. Guizot, dont les opinions modérées sont connues de tous, et qui, dans le cours de sa longue carrière politique, s'est peu montré « protestant. »

P.-L. LABRET.

CORTÈS

SENAT

Séance du 4 Juin.

La séance est ouverte à 3 heures moins un quart, sous la présidence de Mr. Santa Cruz. L'ordre du jour est présenté, et le duc de la Torre annonce qu'ayant eu l'honneur de prêter serment entre les mains de sa M. comme prési-

dent du Conseil des ministres et ministre de la Guerre il croyait de son devoir de manifester au Sénat qu'il était d'accord avec le programme politique de ses collègues du cabinet.

M. Seoane demande la parole pour réitérer la question qu'il a adressée au gouvernement sur les causes de la crise ministérielle.

La période politique que nous traversons, dit l'orateur, n'est peut-être point une période de réaction, mais c'est bien certainement un recul.

Après s'être étendu longuement sur les diverses fractions dont est formée la majorité du Sénat, il ajoute que le cabinet actuel ne peut avoir une politique fixe et définie, puisqu'il est composé de deux éléments aussi opposés que ceux qui constituent la majorité. Quoiqu'on s'efforce de les confondre sous le titre de parti conservateur tout le monde sait parfaitement que la majorité actuelle est formée de progressistes et d'unionistes.

Il fait ensuite allusion à la fameuse affaire des deux millions et à l'amnistie d'Amoravieta, dont il critique fortement les articles 3 et 4, mais surtout l'article 1, troisième.

Il demande si un document, dans lequel on promet aux basques un respect absolu pour leurs franchises, est véritablement émané du duc de la Torre. L'orateur fait à cette occasion une chaleureuse apologie d'Espartero.

M. Topet répond que le cabinet actuel suit la même politique que son prédécesseur; de la politique des deux corps législatifs est sorti le ministère.

L'orateur ajoute que la chute du cabinet Sagasta fut un acte chevaleresque.

Il répond ensuite aux attaques de M. Seoane contre la campagne des carlistes et contre le traité d'Amoravieta.

Il n'existe pas le moindre différent entre les membres du parti constitutionnel, dit en terminant l'orateur, et M. Seoane peut en dire autant de son parti.

Il est donné compte d'une proposition demandant au Sénat de déclarer avoir entendu avec déplaisir les explications fournies par le gouvernement touchant la convention d'Amoravieta. M. Erraso prend la parole pour appuyer la proposition. M. le président du Conseil des ministres répond à M. Erraso, affirmant ce qu'il a déclaré la veille au Congrès et la proposition est retirée.

Dans la séance d'aujourd'hui, le Sénat discutera une autre proposition déclarant qu'il est satisfait des explications du gouvernement.

CONGRES

La séance s'ouvre à deux heures et quart sous la présidence de M. Rios Rosas.

M. Sorni demande que l'on soumette au Congrès toutes les communications du général en chef au gouvernement pendant cette dernière campagne, aussi que la copie des télégrammes entre S. M. et le général. Il demande ensuite si c'est vrai que neuf soldats ont été fusillés.

M. le ministre de l'Intérieur promet de mettre à la disposition des Chambres tous les documents demandés. Quant à ce qui regarde l'exécution des soldats, il n'y en a eu qu'une seule.

L'ordre du jour appelle la discussion du projet d'adresse en réponse au discours de la couronne. M. Becerra présente un amendement qu'il appuie en disant qu'il voit avec peine que le projet de réponse de l'Assemblée n'exprime point le véritable esprit du pays.

encore de poète qui se risque à délaissier sa mythologie, pas même Louis de Camoëns...

— Louis de Camoëns!

— Il part demain pour l'Inde.

— Laissons cela. Nous avons beaucoup à parler; voyez s'il y a quelqu'un dans les corridors et ferme bien la porte.

Louise obéit et revint s'asseoir auprès de l'infante.

— Je t'ai dit, continua celle-ci à voix basse, que l'évêque d'Agdes est venu demander ma main.

— Oui, madame.

— Le roi l'a accordée; je devrai donc, selon toute probabilité, partir demain pour l'Espagne; mais, Louise, j'entends dans mon cœur une voix qui me dit que ce mariage est impossible.

— C'est ma conviction.

— Sur quoi se fonde-t-elle?

— Sur quoi se fonde celle de V. A.?

— Sur une inspiration.

— La mienne aussi.

— Je veux que tu me l'expliques.

— Madame, cette explication est difficile. Il y a des êtres prédestinés à porter dans le ciel une auréole; des bœreux, leur tête répand un mystérieux éclat. Les savants écrivains nous disent que ces saints Martyres, ces vierges immaculées qui devant le peuple romain, marchaient au supplice étaient, dès leur enfance, en butte à la basse convoitise de l'empereur. Adulations, menaces, dons et tourments étaient mis à contribution pour corrompre leur vertu; tout était inutile. Leurs ennemis même se convertissaient en les approchant. Leurs bourreaux tremblaient.

Il existe près du Portugal, en Espagne, une ville pleine de magnifiques ruines, dans laquelle Eulalie souffrit le martyre du feu. La veille de l'exécution, ou plutôt attenter à sa chasteté, on eut recours à d'horribles moyens... Qui la sauva, madame? Qui empêcha qu'elle appartint à un homme? L'ange qui fiança les vierges à Dieu; l'es-

Il accuse le parti conservateur de préférer les bataillons armés aux droits individuels, et pour cette raison l'on ne peut avoir confiance en lui.

En faisant l'histoire de la révolution de Septembre, il affirme que seuls les démocrates s'y sont engagés de bonne foi, et que par conséquent le triomphe d'Alcolea est dû moins à l'armée qu'à la force morale des idées.

Il réclame du ministre des Finances, une déclaration explicite qui prouve s'il accepte ou non les droits individuels, le suffrage universel et l'article 33 de la Constitution.

Il se plaint de ce que dans la réponse au discours de la Couronne, l'on n'ait pas adressé au gouvernement une seule parole pour condamner la peine de mort, et sous ce rapport, une réforme du code pénal est indispensable.

Passant de là à un autre ordre d'idées, après avoir réclame l'établissement du jury, comme étant d'après lui la véritable expression de la conscience de la société, l'orateur appuie fortement sur la nécessité pour les partis constitutionnels d'alterner au pouvoir, en donnant pour preuve de la sincérité de ses paroles, qu'à l'avènement du roi, il avait été d'avis, lui démocrate, que les modérés prissent en main la direction des affaires.

M. Becerra établit ensuite une comparaison entre la conduite du parti conservateur et celle du parti radical au pouvoir, en faisant ressortir la supériorité des résultats obtenus par les radicaux sur ceux des autres partis.

Enfin, il termine son discours en se déclarant adversaire des armées permanentes et partisan décidé de la levée en masse.

M. le ministre des Finances répond qu'il n'a pas sollicité le concours des radicaux pour résoudre la question des finances; cependant, il leur sait gré de leurs offres obligeantes.

Il accuse le parti radical d'avoir violé presque tous les articles de la Constitution lors de son passage au pouvoir.

Quant à ce qui le regarde personnellement, il avoue n'avoir rien mérité de la révolution, mais qu'avant juré la Constitution, il tiendra son serment.

La situation actuelle, dit-il, peut bien être le produit de la révolution, mais la période révolutionnaire est terminée, et la preuve, c'est que le cabinet actuel est conservateur.

En terminant, le ministre reproche aux radicaux de s'être alliés avec les ennemis des institutions d'avoir foulé aux pieds le principe d'autorité, et fomenté par là l'insurrection carliste.

La discussion est suspendue.

M. le président de la Chambre demande si les députés sont d'avis de partager la séance en deux; l'une des deux à six du soir, l'autre depuis neuf heures jusqu'à minuit.

La proposition est acceptée, et la séance levée sept heures.

INSURRECTION CARLISTE.

Voici les télégrammes reçus au ministère de la Guerre:

Provinces Basques et Navarre.—Le général Moriones continue la poursuite de la bande Carasa, combinant ses mouvements avec ceux de la brigade du général Primo de Rivera.

Le capitaine général des Provinces Basques est allé se poster dans la vallée de Valdelluin pour le

prit invisible dont le bouffier de feu embrase l'homme qui s'approche de celles qui sont sous sa garde. Ah, doña Maria! cette lumière que jettent vos yeux, cette innocence qui éclaire votre front, cette beauté immatérielle qui charme les hommes sans leur donner de l'amour, c'est le sceau que vous portiez en venant au monde pour que l'on pût dire: « Elle sera toujours pure. »

Moi, Madame, qui ai en horreur les abus de l'église; moi qui pleure la fatale erreur qui conduit aux cellules d'un cloître celles, qui sont nées pour être mères de famille; je reconnais néanmoins le principe de sagesse qui guida les fondateurs des couvents.

Il y a, princesse, une race de femmes à l'âme féconde, au corps stérile, dont la production est un chant, une prière, une poésie, un parfum comm celui de ces fleurs qui ne produisent pas de semence. Ne demandons pas à ces femmes de l'amour pour un époux, car elles ne donneront qu'un soupir, une larme, et fuiront. Ne leur demandons pas un fils, car elles sont mères de tous les enfants que les autres femmes ont mis au monde. Ne leur demandons pas une postérité de créatures, mais une postérité d'idées, une postérité de vertus.

Vous appartenez à cette race, madame. La crainte que vous avez toujours eue de vous unir à un homme, est l'instinct de conservation dont l'Eternel a doté votre spiritualité. Être impalpable, venu au monde seulement pour adorer Dieu et donner l'exemple d'une sublime chasteté, vous devez, doña Maria, retourner au ciel sans avoir autrement touché la terre que de la pointe du pied. Laissez, madame, s'agiter les rois pour disposer de votre sort; vous mourrez vierge et sainte dans un monastère, et quand la masse brutale des hommes sceptiques voudra excuser ses désordres en calomniant notre sexe: « Vous mentez, lui dira l'histoire; si vous avez oublié les femmes du peuple antique, rappelez-vous, au moins, cel-

FEUILLETON.

LA SIGEA.

PAR MME CAROLINA CORONADO.

—Vote imagination, ma sœur, est en proie à de sinistres pensées. Je souhaite qu'elles se dissipent. Vous êtes agitée, vous avez besoin de repos. Demain, je viendrai vous parler plus longuement du bonheur qui vous est réservé. Au paravant, j'ai une faveur à vous demander.

—Dites.

—Vous avez à votre service un gentilhomme espagnol appelé don Mariano Enriquez.

—Oui. Une dame qui servit ma mère en Estramadoure, me l'a envoyé avec des lettres très flatteuses pour lui.

—Le tribunal tient à connaître sa vie.

—Comment?

—On l'accuse d'idolâtrie.

—Ce gentilhomme est bon chrétien.

—Toutesfois.

—Il est sous ma protection.

—Vous savez que le tribunal n'admet pas d'immunités.

—Enfin, que voulez-vous?

—Que vous le livriez avant qu'on le réclame.

—Livrer moi-même un innocent!

—S'il est innocent, il ne doit rien craindre.

—Mais, sous quel prétexte livrer quelqu'un qui n'est pas coupable?

—Il a adoré la Vénus qui était dans votre jardin.

—Cette statue n'existe déjà plus.

—Mais le délit existe.

—Son enthousiasme n'était pas de l'adoration.

—Les catholiques condamnent cet enthousiasme.

me; il est imprudent, ma sœur, que vous patronniez un hérétique, vous, si sainte!

—Que dois-je faire, mon frère?

—Envoyez-moi demain le coupable avec une lettre de votre main ainsi conçue: « L'ennemi avait pris, pour damner l'âme de ce catholique, la forme d'une Vénus de marbre. J'ai ordonné de détruire la statue et je vous envoie le pêcheur pour que la pénitence le purifie. »

—Et on le condamnera?

—Il sera jugé selon notre conscience.

—C'est bien.

—Notez, doña Maria, que c'est le seul moyen de sauver votre titre de catholique.

—N'avez-nous crainte, don Henri?

—Adieu, ma sœur.

—Dieu soit avec vous, mon frère.

Dès que l'infant cardinal se fut retiré, doña Maria fit appeler Louise Sigea, qui était à la fois son professeur, son conseiller et son amie.

CHAPITRE IV.

LA DÉLATION.

Doña Maria avait encore les yeux humides des larmes qu'elle venait de verser, quand se présenta la tolédane à la porte du cabinet. L'infante fit un effort pour sourire et lui commanda de s'approcher. La Sigea regarda S. A. avec une profonde attention, rappela rapidement dans son esprit tous les faits, susceptibles de l'affliger, puis attendit qu'elle parlât.

—Devines-tu, Louise, le sujet de mon affliction? lui demanda la princesse.

—Une seule chose, madame, peut réduire à cet état le cœur de V. A.

—Et quelle est cette chose?

—Un nouveau mariage.

—Qui t'a donné la science, dit l'infante en prenant la femme de lettres par la main et en la faisant assoir auprès d'elle; qui t'a donné la

science de deviner ce qui se passe dans mon âme?

—Mon amour pour V. A.

—Tu ne savais rien?

—Non, madame.

—L'évêque d'Agdes est venu demander ma main pour l'héritier du trône de Castille. Quelle opinion as-tu de don Philippe?

—Il est fils d'un héros et de l'inquisition. Il héritera des lauriers de son père pour les brûler sur le bûcher de sa mère.

—C'est un prince pieux.

—Si pieux qu'il embrasera les royaumes avec sa piété.

—Tout le monde l'aime.

—Et tout le monde le craint.

—L'empereur pense à abdiquer en sa faveur.

—Ce sera un triste jour pour les peuples!

—Il te déplaît de me voir reine d'Espagne?

—Madame, pour vous servir à deux genoux, il m'est indifférent que V. A. soit reine d'Espagne ou infante de Portugal.

—Mais comment crois-tu que je serais plus heureuse?

—En n'étant ni infante, ni reine.

—Tu es peignée de ma grandeur?

—Je crains qu'elle vous rende malheureuse.

—Je ne serai jamais heureuse, hélas!

—Parce que vous avez un titre de princesse, un cœur de femme, un esprit de poète et une âme de sainte; parce que vous avez voulu réunir dans un palais les deux choses les plus opposées; une académie et un cloître.

—J'aime tant la gloire et je crains tant l'église!

—C'est pour cela que vous avez enfermé Apollon dans une cellule.

—Je voudrais que les poètes eussent un autre Dieu! Je voudrais que les muses ne fussent pas payennes!

—V. A. se met en avant du siècle. Il n'y a pas

cas où la bande Carasa chercherait à pénétrer dans la province d'Alava.

La faction commandée par Velasco se trouve aux environs d'Orduna; elle est activement poursuivie par plusieurs régiments.

Dans la matinée de hier un détachement de carabiniers parti de Bilbao pour protéger les travaux du chemin de fer a dû rentrer en ville parce qu'elle a trouvé au pont Lugando la voie interrompue et les bandes de Velasco et Cuvillas réunies sur ce point et il a échangé avec elles quelques coups de fusil.

Catalogne.—Le capitaine général annonce que la colonne sous les ordres du lieutenant colonel Muñoz a eu une rencontre hier avec la bande Castells; les carlistes ont eu cinq morts et plusieurs blessés.

Andalousie et Estremadure.—Une petite bande a été signalée dans la province de Cadix; plusieurs détachements ont été lancés à sa poursuite. On croit que cette bande est composée de républicains.

Castille la Nouvelle.—Le lieutenant de la garde civile Fernandez a atteint à Calabazas une bande carliste. Celle-ci a laissé un mort, 3 prisonniers, 2 chevaux et plusieurs armes.

La *Gazette* publie ce matin le décret royal confiant au maréchal Serrano la présidence du Conseil des ministres et le portefeuille de la Guerre.

Le journal *La Tertulia* conseille au parti radical le calme et la prudence la plus grande relativement à sa conduite politique ultérieure.

Un journal de Saragosse annonce que les prisonniers carlistes jugés par les conseils de guerre jusqu'à ce jour, ont été condamnés à 14, 12, 8 et 6 ans de *carcere duro*, *prision mayor*.

La *Discusion* publie la résolution prise vendredi dernier par le Casino Républicain. La voici :

« Vu la gravité des circonstances actuelles, le centre républicain fédéral considère la politique d'abstention comme la plus patriotique, et la plus favorable aux intérêts de la cause démocratique. »

Des lettres dignes de foi, datées de Burgos, 30 Mai, annoncent que les bandes carlistes qui sillonnent cette province, ne s'élèvent pas au-delà de 300 hommes mal armés, demi-morts de fatigue; 40 environ se sont déjà présentés aux autorités.

Commandés par leur colonel, les chasseurs de Reus ont battu et dispersé dans les monts de Vallditones (Asturies) la faction Jaés. Ils lui ont tué trois hommes, en ont blessé un certain nombre, et fait quatre prisonniers.

D'après l'avis de personnes compétentes, on croit que le soulèvement des provinces Basques et Navarraises, se terminera cette semaine.

La brochure que vient de publier le chef carliste Rada sous ce titre : *Rada à ses amis*, contient ces curieux documents :

Les instructions pour l'organisation militaire des quatre provinces.

L'ordre général du 1er Mars, dans lequel on donnait des instructions fort humanitaires pour le cas où l'on ferait des prisonniers, soit de la troupe, soit des milices nationales.

les de notre peuple. Cette tombe est celle d'une sainte : la git dona Maria.

Elle avait cessé de parler qu'elle tenait encore le bras étendu, comme si elle montrait une tombe.

Dona Maria était émue, absorbée.

—Merci, s'écria-t-elle, merci, mon amie; tes paroles me rendent le courage et l'enthousiasme. Oh! plût à Dieu qu'à la place que tu désignes, s'ouvrit cette nuit même une tombe pour moi!

—Faiblesse, madame, répliqua la toledane avec énergie; faiblesse de femme, indigne de l'héroïne que je loue. Quel miracle y aurait-il à ce que vous montiez au ciel avec la palme sainte à l'âge de vingt ans? Croyez-vous, dona Maria, avoir souffert déjà tous les combats, toutes les infortunes, toutes les injustices des hommes?

Croyez-vous être purifiée à vingt ans, parce que vous avez été fiancée à une demi douzaine de princes que vous n'avez seulement pas connus? Parce que vous avez présidé une académie de docteurs? Parce que vous avez pensé à fonder une maison pieuse? Mon Dieu! Vous auriez mis dans son âme tant de tendresse, de pureté, de résignation, de savoir, pour qu'elle mourût à vingt ans, laissant inutilisés ces dons précieux? Non, non! il vous manque, madame, les passions et les colères.

Il faut que vous aimiez un homme; que cet homme ne puisse être à vous; que votre esprit lutte avec votre cœur; que vous desiriez avec votre devoir; que vous perdiez dans la lutte votre santé et votre beauté; qu'après de longues heures, terribles d'insomnie, de larmes ardentes, de douloureuses plaintes, vous triomphiez enfin de vous-même; qu'après ces sacrifices, au moment où vous irez chanter l'hymne de victoire, vous soyez calmée par les hommes.

—Hélas! s'écria dona Maria frémissante, je n'aurai jamais assez de forces pour tant souffrir.

—Si, madame, vous en avez assez pour le mariage, car vous en avez assez pour le mariage.

—Hélas! s'écria dona Maria frémissante, je n'aurai jamais assez de forces pour tant souffrir.

—Si, madame, vous en avez assez pour le mariage, car vous en avez assez pour le mariage.

—Hélas! s'écria dona Maria frémissante, je n'aurai jamais assez de forces pour tant souffrir.

—Si, madame, vous en avez assez pour le mariage, car vous en avez assez pour le mariage.

—Hélas! s'écria dona Maria frémissante, je n'aurai jamais assez de forces pour tant souffrir.

—Si, madame, vous en avez assez pour le mariage, car vous en avez assez pour le mariage.

Un ordre général relatif au paiement de la solde et des fournitures.

Une lettre de don Carlos à Rada, lui ordonnant de commencer l'insurrection.

La circulaire secrète adressée le 31 Mars, aux commandants généraux de la Catalogne, de la Navarre et des provinces Basques.

Elle est ainsi conçue :

« C'est la volonté du roi, notre maître (Q. D. G.) que le soulèvement général en faveur de la cause sainte et juste, ait lieu en même temps dans toutes les provinces d'Espagne, aussitôt l'ordre donné par lui, ordre que je communiquerai aux districts sous mon commandement. L'état général des affaires politiques en Espagne, et celui de notre parti dans certaines localités, mais surtout en Catalogne, font prévoir qu'il sera impossible d'éviter quelque mouvement partiel, soit à cause des violences exercées par le ministère aux dernières élections, soit par le changement de garnison imposé aux forces de l'armée compromises en faveur de notre cause, soit par le soulèvement avec nous d'un parti hostile au gouvernement. Si il en arrive ainsi, il faut que V. E. soit en mesure de faire soulever la province sous ses ordres à un moment donné et aux cris de « Vive l'Espagne! Vive Charles VII! à bas l'étranger! »

Vous arborerez bien haut le glorieux drapeau de Dieu patrie et roi.

Si aucun de ces cas ne se présente, vous attendrez mes ordres pour agir au jour indiqué par S. M. le roi. Mais pour tempérer votre louable impatience, ainsi que celle de vos subordonnés, je fais observer à V. E. que cet ordre sera donné sous peu, car, plus que personne, S. M. désire prendre une part glorieuse aux combats qui lui rendront le trône de Saint-Fernando. Je vous recommande de donner toute la publicité possible aux présentes instructions et de régler sur elles votre conduite et celle de vos subordonnés, des que la campagne sera commencée.

Le commandant général des frontières. — Eustache de Rada.

Voici comment M. Rada termine sa brochure :

« Au moment de faire imprimer cet avis, j'espère fermement me trouver bientôt où l'accomplissement de mon devoir exigeait ma présence. Aujourd'hui je me vois forcé de rester en France et d'étouffer cette ardente aspiration de mon cœur, car je viens de recevoir de M. Mantolera une lettre inqualifiable, à laquelle je ne crois pas devoir répondre. Je comprends fort bien, et ne serais nullement surpris qu'un autre chef fût nommé à ma place pour commander le pays basque-navarrais, si cette vieille et honteuse intrigue n'était pas accompagnée de l'ingratitude la plus indigne. Je cite de nouveau D. Basile Calomnie Calomnie etc., et je termine en disant : Les faux amis sont mille fois pires que les pires ennemis. »

La quantité de fer exportée à l'étranger par la douane de Santander en Avril dernier, s'élève à 6.143.000 kilogrammes. De ce même port sont sortis 5.271.073 kilogrammes de foin.

Par les douanes de Sances et de Saint-Vincent de la Barquera, on a exporté 1.143.000 kilogrammes de calamine.

On a rédigé, au secrétariat du Congrès, un tableau statistique, aussi curieux qu'intéressant, de toutes les élections générales, suspensions de séances, suspensions générales, ouvertures des chambres, avec plusieurs données fort utiles comme antécédents de coutumes et de législation.

La foire aux bœufs et aux chevaux de Grenade a été, cette année, meilleure que les années précédentes. Les chevaux ont atteint de très bons prix.

A partir de dimanche prochain, durant les chaleurs, le Musée de Peinture sera ouvert de huit heures du matin à une heure du soir. Pendant la semaine, les heures d'entrée restent les mêmes.

— Louise, je t'ai dit que j'avais besoin de te parler cette nuit... de te confier mes secrets...

— Je vous écoute, madame.

— Crois-tu que je n'aime personne?

— Je crois que vous avez commencé d'aimer.

— Silence!

— Je me tais...

— Dis-moi son nom à l'oreille.

La toledane approcha ses lèvres de l'oreille de l'enfant et prononça un nom qui la fit pâlir.

— Qui te l'a dit? s'écria-t-elle toute troublée.

— Mon cœur, madame.

— Bien, Louise; prends la plume et écris : « A l'inquisiteur général... »

— A présent, madame.

— L'ennemi avait pris la forme d'un Vénus de marbre pour perdre l'âme de ce catholique. J'ai fait détruire la statue et j'envoie au tribunal...

— Madame, vous allez dénoncer celui-là même que vous aimez?

— C'est un devoir.

— Vous vous trompez. Madame, votre devoir n'est pas de perdre un innocent.

— Louise!

— Je n'écirai pas cette délation!

— Tu refuses d'écrire au nom de l'enfant dona Maria de Portugal?

— Je me refuse à dénoncer un espagnole, parce que je suis espagnole et... parce que je l'aime.

— Avez-vous répondu à l'enfant avec dignité? J'écirai moi-même. Retire-toi.

— Chapitre V.

— Vous avez, sans doute, lu l'histoire de Louis de Camoëns, poète généreux et malheureux comme Cervantes; vaillant guerrier qui perdit un œil en Afrique, comme Cervantes perdit un bras à Lépante, et que les portugais, race d'ingrats, presque aussi ingrats que nous, laissèrent mourir dans la misère pour lui donner après sa mort, à ironie le titre de prince.

Le Portugal, déshérité d'Apollon, n'avait d'autres poètes anciens que les anonymes du romanço, et au seizième siècle d'autres poètes contemporains qu'un espagnol qui écrivait en portugais, et un portugais qui écrivait en espagnol : George Montemor et don Francisco Saa de Miranda.

Le premier jouissait d'une grande célébrité, due bien plus au bruit de ses aventures galantes qu'à la réputation de ses vers languoureux; le second devait toute sa renommée à la candeur de ses éloges.

Les portugais raffolaient de la poésie pastorale. Don Francisco appelait *jeune bergère* la reine dona Catherine, la princesse la plus digne de la cour de Charles V, et *jeune bergère* le Roi Jean III, le plus coquet de tous les rois portugais, celui qui porta les colerettes, les plus hautes et les plus riches en tulle.

Dieu saint! Se convertir en bergers et danser seul le *frail gazon*, quand Charles V ne laissait pas croître l'herbe sous les sabots brûlants de ses chevaux de bataille! Se délecter du son languoureux du *rebec* et de la *flûte*, quand ses canons tonnaient dans les bois, sommeiller près du *puisseau* ou *donna murmure*, quand le sang européen coulait à torrents! se retirer, enfin, au paisible *foyer* de la chaumière, quand l'inquisition entretenait ses bûchers d'ossements humains!

Juste ciel! écrire une élogie de *Nemoroso* ou *Silicio* invité Blas à chanter les dédains d'une bergère imaginaire, sans doute appelée *Daphné*, quand Fernand Cortès faisait la conquête du monde qu'avait découvert Colomb; quand les valeureux portugais se battaient en Afrique et dans l'Inde, et voulaient s'appeler poète; ah! cela ne se comprend que d'un classique, comme don Francisco Saa de Miranda!

Camoëns naquit, parce qu'il fallait au siècle d'or un poète de vieilles romances.

ment a eu lieu sans provoquer la moindre manifestation.

Il faut avouer néanmoins que le gouvernement n'a pas eu la main heureuse en confiant l'administration de la seconde ville de France à des magistrats municipaux qui apportent dans l'exercice de leur mandat la passion politique et religieuse au lieu d'y apporter une sage modération, la tolérance équité qu'on est en droit d'attendre de nos fonctionnaires, et qui sont plus nécessaires dans ces temps troublés, que dans les temps calmes. Et puisque nous avons été amené à parler de la ville Lyon, quelle mesure M. le garde des sceaux comp'ie-t-il prendre à l'égard de M. Andrieux, procureur de la république, convaincu d'athéisme, de matérialisme, et de communisme. On nous dit bien que cette question a été posée en conseil des ministres et que la décision, prise après une plaidoirie de M. Dufaure, a été pour le maintien de M. Andrieux à Lyon; mais nous ne voulons pas croire à cette nouvelle.

Le mouvement qui s'est produit, au sein de l'empire d'Allemagne, à propos de la prétention de la Prusse de faire disparaître peu à peu l'autonomie des Etats scandinaves, s'accroît de plus en plus, et les protestations se produisent même en plein Reichstag. Ainsi, dans la dernière séance où a été discutée une proposition de M. Lasker tendant à étendre à tous les Etats alliés la législation civile, le ministre du Wurtemberg, M. Mittnacht, a formulé une protestation d'une importance beaucoup plus grande que les tentatives d'opposition qui s'étaient risquées jusque là.

Avant été faites dans une séance publique du Parlement, ces observations ont le caractère d'une accusation officielle, d'une protestation formelle.

Cette plainte peut se résumer ainsi : Le Conseil fédéral n'est pas le sanctuaire d'un véritable et honnête fédéralisme. La Prusse c'est-à-dire M. de Bismark, fait tout. Il ne reste plus aux autres gouvernements, qu'à regarder et à approuver.

Pour le moment, le ministre wurtembergeois tirera peu de profit de cet appel si raisonnable au Parlement. Le Parlement est dans la même situation que le Conseil fédéral. De même qu'il n'existe pas dans ce dernier de fédéralisme véritable et sincère, on ne voit pas régner au Parlement de véritable et honnête constitutionnalisme.

Les deux assemblées souffrent de la même maladie. M. de Bismark fait tout, et la majorité du parlement et celle du conseil fédéral le laissent faire. Le commandement du *veto*, le *non possumus* du prince-chancelier ou du ministre de la guerre décide, et le gros des conseillers fédéraux et des représentants de la nation ne fait qu'obéir.

Il est peu probable que M. de Mittnacht se fasse lui-même des illusions sur ce point et attende une aide efficace de la part du Parlement. Sa plainte a donc surtout le caractère d'une revendication de droit, d'une protestation; il se borne à constater son mécontentement, le reste ne dépend pas de lui. Quelque loable que soit sa conduite, il ne faut pas oublier que lui, comme ses collègues de Saxe, de la Hesse et des autres puissances allemandes, ont eu tort de se laisser aveugler, non pas germaniser, mais prussifier. Ils le sont aujourd'hui de la façon la plus complète, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que la proposition Lasker a été votée, malgré M. Mittnacht, à une grande majorité. Ce n'est pas, nous Français, qui devons nous plaindre de ces tendances à la domination d'une part et à la résistance de l'autre. L'unité allemande ayant

pour base l'autocratie prussienne, s'effondrera un jour tout d'un coup (parce que ni la violence ni le mensonge, ni l'inégalité, ni le fondement de solide et qu'il n'y a de durable ici-bas que le droit et la justice).

Le résultat des élections de Croatie est le seul fait politique de quelque intérêt que nous ayons à mentionner aujourd'hui concernant l'Autriche. D'après la *Gazette Allemande* de Vienne du 31 Mai, les nationaux l'ont emporté sur les unionistes. On n'a pas encore de comptes rendus détaillés, mais cependant on peut déjà constater que les unionistes ont été moins malheureux dans les circonscriptions électorales des campagnes que dans les villes. D'après la *Nouvelle Presse Libre*, la proportion serait pour les 75 députés élus, de 3 nationaux à 2 unionistes. Le succès des nationaux en Croatie, dit le *Wanderer*, doit être considéré comme une brillante victoire, vu la violence qu'a montrée dans la lutte le parti du gouvernement. Les deux tiers des circonscriptions ont élu des candidats nationaux.

LETTE DE PARIS.

Il y a quelques jours, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe particulier de M. de Bismark, exprimait l'avis que la Prusse n'avait point à se préoccuper de la réorganisation des forces militaires de la France d'après la loi que l'Assemblée nationale discute en ce moment. Et la feuille berlinoise en donnait deux raisons : d'abord, « cette loi, disait-elle, est une copie; or, la copie n'égale jamais l'original. En second lieu, la Prusse est façonnée depuis soixante ans au principe du service personnel obligatoire; en France, ce principe se heurtera aux mœurs, aux intérêts, aux habitudes, et deviendra inapplicable. Voilà le raisonnement de nos ennemis; il est fondé sur la vieille maxime : *quid leges sine moribus*. »

On croit à Berlin que la loi militaire nouvelle, nous avons beau la voter, nous ne l'appliquerons pas.

Les débats de la séance de samedi nous ont rappelé cette appréciation de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. La question s'est posée, en effet, entre ceux qui veulent une loi très rigoureuse, très dure, pure, que, dans leur pensée, elle relèverait d'une façon plus efficace nos forces militaires, et ceux qui persuadés qu'une telle loi n'entrerait jamais dans nos mœurs, acceptent des adoucissements et des ménagements de nature à faciliter l'introduction du principe.

C'est à ce second point de vue que s'est placé l'honorable rapporteur, M. le marquis de Chasseloup-Laubat, d'accord en cela, du reste, avec un véritable homme de guerre, le général Chazy. Les considérations qu'il a développées mettent en relief la pensée dont s'est inspirée la commission dans son travail. « Vous avez voté, a dit le rapporteur, le principe du service obligatoire personnel; vous avez voté l'abolition du remplacement. La loi de l'an VI avait aussi établi le principe du service obligatoire et l'abolition du remplacement. Et pourtant, dès l'an VII, le remplacement s'est infiltré dans la législation, et, grandissant peu à peu, il a réussi à renverser la loi de l'an VI. Pourquoi cela? parce que la législation de l'an VI avait méconnu certains intérêts de la société. Nous qui voulons rétablir le remplacement, établir le principe du service obligatoire, nous avons à nous garder quatre sortes d'intérêts. »

M. de Chasseloup-Laubat énumère les intérêts qui sont ceux de l'indigence, de l'instruction publique, de la religion et de la science, et enfin de l'atelier. Puis il ajoute : « Nous entrons avec la loi dans une voie nouvelle. Nous croyons que c'est pour nous un devoir rigoureux, il y a à cela une raison sociale autant que militaire; mais cette loi a des sévérités; il ne faut pas qu'au début elle rencontre dans les populations des objections telles que le principe puisse en être ébranlé. »

Quelque opinion que l'on adopte sur le mérite

EXTÉRIEUR.

TELEGRAMMES.

Paris 4.—Le maréchal Vaillant est mort.

M. Thiers a reçu aujourd'hui la visite du roi don Fernando de Portugal.

Bourse : 3 p. 100 français, 55,60. 5 p. 100, 86,87.

Dettes espagnole intérieure, 25 9/16.

Dettes extérieure, 30 9/16.

Versailles 4.—La majorité de la nouvelle commission des budgets est libre-échangiste.

Berlin 4.—Il va être présenté au Parlement allemand un projet de loi privant de leurs droits civils et politiques, tous les affiliés à la Compagnie de Jésus.

Amsterdam 4.—L'escompte a été réduit à 2 1/2 p. 100.

Washington 3.—Les Etats-Unis offrent de convoquer l'hiver prochain une nouvelle commission anglo-américaine, laquelle sera chargée de rédiger un nouveau traité sur le droit de neutres particulièrement en ce qui touche les pertes indirectes.

Versailles 3 au soir.—Assemblée nationale.—L'article 23 de la loi sur le recrutement de l'armée est approuvé par 590 voix contre 87, mais avec un amendement disposant que les termes à accorder aux conscrits ne prouveront nullement que ce soit une dispense ou une exemption. Dans tous les cas, les jeunes soldats serviront leur temps entier dans les rangs.

Washington 3.—D'après les nouvelles de Mexico, l'armée révolutionnaire a été mise en déroute à Monseu.

Paris 3.—La bourse a fermé.

Le 3 0/0 français à 55,72 1/2.

Le 5 0/0 id. à 87,07.

L'intérieur espagnol à 25 3/8.

L'extérieur id. à 30 1/2.

Londres 3.—A la première heure l'on cotait : L'extérieur espagnol à 30 1/2.

Le portugais id. à 42 3/8.

Anvers 3.—La bourse a fermé.

Le 3 0/0 espagnol à 29.

Le port-gais à 41,00.

Amsterdam 3.—La bourse a fermé.

Le 3 0/0 espagnol à 30 1/16.

Le portugais à 41 3/16.

Rome 3.—On assure que le gouvernement italien, en prévision de la mort du Pape, a en vue des négociations confidentielles avec les puissances catholiques qui ont privilégié au concave afin que pour l'élection du nouveau Pontife, l'on désigne d'avance le candidat qui peut être accepté, en indiquant ceux qui ne conviendront point aux dites puissances.

L'instruction de l'affaire Bazaine sera très longue. Le nombre des témoins est considérable; la multiplicité des détails est énorme. On a donc tout le temps nécessaire pour constituer le conseil de guerre qui doit être appelé à juger le maréchal, et la chose ne paraît pas aisée, parce que beaucoup de généraux se trouvent dans des conditions qui leur imposent le devoir de récuser le mandat de juges. En attendant, le général-instructeur a déjà fait subir au maréchal de longs et minutieux interrogatoires, qui ont porté sur la première période du commandement de l'armée.

Le conflit relatif aux écoles municipales de Lyon est sur le point d'être résolu. On peut même dire qu'il l'est dès à présent. On sait que la municipalité avait eu l'idée, en vertu de son respect pour la liberté probalement, d'exclure les corporations religieuses de la direction de l'enseignement. Le préfet a essayé de le rappeler à un autre ordre d'idées, mais le conseil municipal a émis le vœu que le *statu quo* soit maintenu. Or, le conseil académique, ayant justement improuvé ce vœu, le préfet a pris un arrêté qui a ordonné le rétablissement des écoles congréganistes. Ajoutons que ce rétablisse-

ment a eu lieu sans provoquer la moindre manifestation.

Il faut avouer néanmoins que le gouvernement n'a pas eu la main heureuse en confiant l'administration de la seconde ville de France à des magistrats municipaux qui apportent dans l'exercice de leur mandat la passion politique et religieuse au lieu d'y apporter une sage modération, la tolérance équité qu'on est en droit d'attendre de nos fonctionnaires, et qui sont plus nécessaires dans ces temps troublés, que dans les temps calmes. Et puisque nous avons été amené à parler de la ville Lyon, quelle mesure M. le garde des sceaux comp'ie-t-il prendre à l'égard de M. Andrieux, procureur de la république, convaincu d'athéisme, de matérialisme, et de communisme. On nous dit bien que cette question a été posée en conseil des ministres et que la décision, prise après une plaidoirie de M. Dufaure, a été pour le maintien de M. Andrieux à Lyon; mais nous ne voulons pas croire à cette nouvelle.

Le mouvement qui s'est produit, au sein de l'empire d'Allemagne, à propos de la prétention de la Prusse de faire disparaître peu à peu l'autonomie des Etats scandinaves, s'accroît de plus en plus, et les protestations se produisent même en plein Reichstag. Ainsi, dans la dernière séance où a été discutée une proposition de M. Lasker tendant à étendre à tous les Etats alliés la législation civile, le ministre du Wurtemberg, M. Mittnacht, a formulé une protestation d'une importance beaucoup plus grande que les tentatives d'opposition qui s'étaient risquées jusque là.

Avant été faites dans une séance publique du Parlement, ces observations ont le caractère d'une accusation officielle, d'une protestation formelle.

Cette plainte peut se résumer ainsi : Le Conseil fédéral n'est pas le sanctuaire d'un véritable et honnête fédéralisme. La Prusse c'est-à-dire M. de Bismark, fait tout. Il ne reste plus aux autres gouvernements, qu'à regarder et à approuver.

Pour le moment, le ministre wurtembergeois tirera peu de profit de cet appel si raisonnable au Parlement. Le Parlement est dans la même situation que le Conseil fédéral. De même qu'il n'existe pas dans ce dernier de fédéralisme véritable et sincère, on ne voit pas régner au Parlement de véritable et honnête constitutionnalisme.

Les deux assemblées souffrent de la même maladie. M. de Bismark fait tout, et la majorité du parlement et celle du conseil fédéral le laissent faire. Le commandement du *veto*, le *non possumus* du prince-chancelier ou du ministre de la guerre décide, et le gros des conseillers fédéraux et des représentants de la nation ne fait qu'obéir.

Il est peu probable que M. de Mittnacht se fasse lui-même des illusions sur ce point et attende une aide efficace de la part du Parlement. Sa plainte a donc surtout le caractère d'une revendication de droit, d'une protestation; il se borne à constater son mécontentement, le reste ne dépend pas de lui. Quelque loable que soit sa conduite, il ne faut pas oublier que lui, comme ses collègues de Saxe, de la Hesse et des autres puissances allemandes, ont eu tort de se laisser aveugler, non pas germaniser, mais prussifier. Ils le sont aujourd'hui de la façon la plus complète, et la meilleure preuve qu'on en puisse donner, c'est que la proposition Lasker a été votée, malgré M. Mittnacht, à une grande majorité. Ce n'est pas, nous Français, qui devons nous plaindre de ces tendances à la domination d'une part et à la résistance de l'autre. L'unité allemande ayant

pour base l'autocratie prussienne, s'effondrera un jour tout d'un coup (parce que ni la violence ni le mensonge, ni l'inégalité, ni le fondement de solide et qu'il n'y a de durable ici-bas que le droit et la justice).

Le résultat des élections de Croatie est le seul fait politique de quelque intérêt que nous ayons à mentionner aujourd'hui concernant l'Autriche. D'après la *Gazette Allemande* de Vienne du 31 Mai, les nationaux l'ont emporté sur les unionistes. On n'a pas encore de comptes rendus détaillés, mais cependant on peut déjà constater que les unionistes ont été moins malheureux dans les circonscriptions électorales des campagnes que dans les villes. D'après la *Nouvelle Presse Libre*, la proportion serait pour les 75 députés élus, de 3 nationaux à 2 unionistes. Le succès des nationaux en Croatie, dit le *Wanderer*, doit être considéré comme une brillante victoire, vu la violence qu'a montrée dans la lutte le parti du gouvernement. Les deux tiers des circonscriptions ont élu des candidats nationaux.

LETTE DE PARIS.

Il y a quelques jours, la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe particulier de M. de Bismark, exprimait l'avis que la Prusse n'avait point à se préoccuper de la réorganisation des forces militaires de la France d'après la loi que l'Assemblée nationale discute en ce moment. Et la feuille berlinoise en donnait deux raisons : d'abord, « cette loi, disait-elle, est une copie; or, la copie n'égale jamais l'original. En second lieu, la Prusse est façonnée depuis soixante ans au principe du service personnel obligatoire; en France, ce principe se heurtera aux mœurs, aux intérêts, aux habitudes, et deviendra inapplicable. Voilà le raisonnement de nos ennemis; il est fondé sur la vieille maxime : *quid leges sine moribus*. »

On croit à Berlin que la loi militaire nouvelle, nous avons beau la voter, nous ne l'appliquerons pas.

Les débats de la séance de samedi nous ont rappelé cette appréciation de la *Gazette de l'Allemagne du Nord*. La question s'est posée, en effet, entre ceux qui veulent une loi très rigoureuse, très dure, pure, que, dans leur pensée, elle relèverait d'une façon plus efficace nos forces militaires, et ceux qui persuadés qu'une telle loi n'entrerait jamais dans nos mœurs, acceptent des adoucissements et des ménagements de nature à faciliter l'introduction du principe.

C'est à ce second point de vue que s'est placé l'honorable rapporteur, M

de l'article 23 qui était en discussion, il est impossible de ne pas reconnaître que ce sont là des idées très sages. En France, tant qu'il ne s'agit que de théories et de projets, nous sommes prêts à accepter toutes les charges possibles; mais quand il faut en venir à l'application, à la pratique, cet enthousiasme cesse. La dernière guerre nous a montré, par le nombre relativement restreint des engagés volontaires, quelle distance existe entre les idées et la réalité.

Le législateur a donc grandement raison quand il tient compte de cette disposition et quand il s'efforce de concilier les nécessités du service militaire avec le respect d'intérêts sociaux qui pourraient être bousculés, soit pour leur appropriation, soit pour les besoins de l'exploitation agricole, industrielle ou commerciale dont ils sont chargés, il est indispensable qu'ils ne soient pas enlevés immédiatement à leurs travaux.

Des objections sérieuses ont été élevées contre cet article. La commission l'a senti elle-même, puisqu'elle a accepté le renvoi de l'amendement présenté à la dernière heure par M. Jean Brunet; amendement qui, en respectant le principe du sursis, stipule très nettement que la durée n'en sera pas déduite de celle du service, et que les jeunes gens qui en auront été l'objet comptent dans la première classe appelée après l'expiration de leur sursis.

Dans ces conditions, l'objection principale, tirée du privilège apparent accordé aux obtenteurs du sursis, disparaît; il ne s'agit plus que d'une transposition de classe, — en temps de paix, — laquelle n'est évidemment incompatible ni avec le principe du service obligatoire, ni avec le sentiment de l'égalité devant la loi.

Il est probable que l'article 23 et ceux qui consacrent des dispositions analogues seront modifiés dans ce sens; nous n'y contredisons pas en ce qui nous concerne, pénétrés que nous sommes de la nécessité de faire une loi qui, tout en répondant aux besoins de la situation, demeure pour tout applicable et puisse être acceptée par les populations.

L'Europe nous jugera à cette épreuve. Si nous rendons le fardeau trop lourd, le pays saisira la première occasion de s'en débarrasser. Si nous le proportionnons à nos forces, aucun parti n'osera demander qu'on en allège le poids, et nous montrerons à nos voisins que nous ne savons point reculer devant les efforts qu'exige le rétablissement de notre grandeur.

SCIENCE POPULAIRE.

LE SOLEIL.

Cet astre est une sphère qui envoie dans l'univers une grande quantité de chaleur et de lumière. Sa lumière est 15.000 fois plus vive que celle d'une bougie, et il faudrait 800.000 pleines lunes pour éclairer la terre autant qu'il lui.

Son diamètre apparent est de 32' (1/2 degré environ) par suite de l'éloignement. Le diamètre réel est 108 fois 1/2 plus grand que celui de la terre, aussi les dimensions sont les suivantes: Diamètre: 1.372.000 kil. (351.000 lieues). Circonférence: 4.312.000 kil. Surface: 11.635 fois celle de la terre.

Volume: 1.255.000 fois celui de la terre. (61.495.000 fois celui de la lune).

Sa distance moyenne à la terre est de 147.500.000 kil. (36.875.000 lieues) ou 11,570 fois le diamètre équatorial de la terre. Sa lumière met 8' 18" pour venir sur la terre; le son, s'il pouvait y parvenir mettrait 13 années 3/4. En fin, un train express de chemins de fer, faisant 50 kil. par heure mettrait 336 ans et 7 mois pour y parvenir.

Avec des lunettes à verres noirs on peut examiner le soleil; et depuis Galilée on voit à la surface des taches et des points noirs, qui se déplacent régulièrement, et indiquent que l'astre tourne sur lui-même en vingt-cinq jours et demi, et que son équateur est incliné de 7° 15' sur le plan de l'orbite de la terre ou elliptique.

La pesanteur ou densité du soleil est 1,26, une fois 1/4 celle de l'eau, trois fois moins que celle de la terre. On y connaît l'existence de divers métaux et métalloïdes, semblables à ceux de la terre.

On considère le soleil comme une énorme sphère noire, recouverte d'une enveloppe chaude et lumineuse, appelée photosphère, entourée d'une atmosphère rose, appelée chromosphère, de laquelle sortent, en s'élevant des protubérances qui s'élèvent jusqu'à 50.000 kilom. de la surface. Tout paraît y être liquide ou gazeux, par suite de la haute température. Il ne peut y exister ni animaux ni végétaux.

LA LUNE.

Cet astre est une sphère noire opaque, qui ne devient lumineuse que quand il est éclairé par le soleil, elle en réfléchit la lumière; suivant le degré de visibilité de la partie éclairée, la lune nous paraît nouvelle, en premier quartier, pleine, ou en dernier quartier.

La lune, paraît moins grosse que le soleil, son diamètre apparent étant de 15' 33" (1/4 de degré), n'est qu'un satellite de la terre, relativement fort petit et très rapproché. Les dimensions sont les suivantes: Diamètre, 3.475 kil. (moins de 869 lieues). Circonférence, 10.925 kil. Surface, 38.000.000 kil. car. (70 fois celle de la France).

Volume, 22 milliards de kil. cub. (49 fois moins que la terre). Distance moyenne à la terre, est de 376.230 kilomètres ou 94.059 lieues, c'est-à-dire 29 fois le diamètre de la terre ou 110 fois celui de la lune.

La lumière met 1 h. 14 pour nous parvenir; le son mettrait 13 jours et 8 h. Un train express mettrait une année.

La lune tourne autour de la terre en vingt-sept jours, 7 heures, 43 minutes dans une orbite elliptique, un peu plus allongée que celle de la terre et dont le plan fait avec celle-ci un angle de 5 degrés 8' 48". L'orbite de la lune a une longueur de 2.400.000 kilomètres et la vitesse de l'astre y est de 1.022 mètres par seconde.

Sa densité est de 3,1, trois fois celle de l'eau et les 3/5 de celle de la terre.

La lune est un astre complètement gelé, dont la surface présente au télescope de vastes plaines et de hautes montagnes coniques comparables à d'anciens volcans, avec une cavité ou cratère au centre. Le plus grand cratère, nommé Schichard, a 256 kilomètres (64 lieues) de diamètre. Le principal pic des monts Leibnitz a 7.600 mètres. Il est donc moins élevé que le mont Everest de l'Inde. Comme il n'existe à la surface de la lune ni eau, ni air, il ne peut y avoir ni animaux, ni végétaux.

ECLIPSES.

Quand la lune, par suite de sa circulation autour de la terre, vient se placer entre celle-ci et le soleil, celui-ci est caché pour une portion de la surface de la terre; il se produit alors une éclipse de soleil, seulement locale, qui a toujours lieu vers le milieu du jour et pendant la nouvelle lune; l'éclipse est totale si le soleil disparaît en entier; elle est annulaire s'il en reste une bordure circulaire; elle est partielle si une partie seulement est masquée.

Quand la lune, en passant à l'opposé du soleil, arrive dans l'ombre de la terre, le soleil ne l'éclaire plus momentanément, et il se produit une éclipse de lune qui est générale pour la moitié de la terre qui aperçoit la lune et la pleine lune. L'éclipse peut être totale ou partielle, jamais annulaire.

Les éclipses de soleil sont plus fréquentes que celles de lune; en 18 ans et 11 jours, il s'en produit 41 de soleil et 29 de lune, en tout 70; c'est à reviens toutes dans le même ordre, pendant la période des 18 années suivantes.

DEFENSE.

DE LA FRONTIÈRE DE L'EST.

Les officiers de notre armée se sont mis au travail aussitôt que l'ordre a été rétabli. Sous le simple nom de Réunion des officiers, ils ont établi une sorte de cercle militaire qui compte déjà un très grand nombre de membres. Le siège de la réunion est, croyons-nous, rue Bellechasse. Là, sans bruit et à l'aide de souscriptions volontaires, on a formé une bibliothèque militaire, on a fait des conférences sur les sujets spéciaux, et on a travaillé. Le public n'est pas privé du fruit de ces travaux. Une vingtaine de brochures à prix réduit, ont déjà paru sur diverses questions de notre organisation militaire, en même temps que des traductions d'ouvrages militaires publiés à l'étranger.

Ces brochures formeront bientôt une excellente bibliothèque militaire, et les meilleurs officiers de notre armée, qui en compte un si grand nombre qui sont intelligents, instruits et consciencieux, tiendront à l'honneur d'y participer par quelque travail utile et bien fait sur l'art militaire.

Parmi ces brochures, nous en signalerons deux qui nous touchent, au premier chef. L'une est intitulée: «Les places fortes du Nord-Est de la France, et essai de défense de la nouvelle frontière.» L'autre a pour titre: «Etude sur la défense de l'Alsace-Lorraine.» Inutile d'ajouter que celle-ci est la traduction d'un travail allemand.

Il n'échappe à personne qu'après la perte de Metz, de Strasbourg et de l'Alsace, notre pays est ouvert à l'invasion sur un espace considérable. Il importe donc de fermer au plus vite la plaie béante que la dernière guerre nous a faite. L'auteur de la brochure française croit que notre pays pourrait se défendre contre une nouvelle invasion par sept forteresses nouvelles réparties sur la Moselle, supérieure et sur la Meuse, défendant le versant occidental des Vosges et fermant toutes les voies ferrées aboutissant à la frontière. On établirait en outre quatre camps retranchés dont deux existent déjà, ceux de Paris et de Belfort.

Les emplacements approximatifs que l'auteur indique pour la position des forteresses sont: 1.° entre Montmédy et Longvillain; 2.° entre Verdun et Clermont en Argonne; 3.° Vers Pagny-sur-Meuse; 4.° Vers Bainsville-sur-Meurthe; 5.° au-dessus de Saint-Dié; 6.° Vers Saint-Maurice en Vosges; 7.° Vers Epinal.

Les anciennes forteresses comprises dans le secteur de Paris, telles que Mézières, Belfort, Sedan, Longwy, Verdun, Toul, Vitry-le-François et Soissons seraient supprimées. On conserverait la citadelle de Toul, Montmédy et peut-être Mézières. Les camps retranchés seraient établis à Châlons, à Chaumont, et on agrandirait ceux de Paris et de Belfort. Le camp de Châlons, placé entre le chemin de fer de Paris à Strasbourg et de Reims à Metz, est favorable, par sa situation dans un pays peu accidenté et traversé par une rivière importante, à l'établissement de solides ouvrages.

Le camp de Chaumont couvrirait les deux chemins de fer qui conduisent de l'Est à Paris par les vallées de l'Aube et de l'Yonne. On conserverait Langres, qui serait relié par un ou deux ouvrages fortifiés à Chaumont, de façon à former une base solide, très difficile à détruire; et à peu près impossible à investir. Ces camps devraient être assez spacieux pour contenir 150 à 200.000 hommes. Leur région: Châlons-Reims, Chaumont-Langres, deviendrait les principales bases d'opération des armées chargées de défendre la Lorraine, et servirait de point d'appui en cas de revers ou de retraite derrière les places de la Marne. Quant au camp retranché de Belfort, il devrait contenir 80.000 hommes. Appuyé d'un côté au Jura, et de l'autre aux Vosges, il fermerait la trouée, ajouterait à la défense du versant occidental des Vosges, et empêcherait l'ennemi de menacer Dijon et Besançon par Mulhouse et Altkirch.

L'auteur de ce plan de défense suppose que

nous soyons battus sur la ligne de la Moselle et par celle de la Meuse, et obligés de nous replier sur la Marne. L'ennemi sera obligé de s'arrêter devant Châlons et devant Chaumont. Il paraît impossible, en effet, qu'il s'avise de passer dans les intervalles Mézières-Châlons, Châlons-Chaumont, Langres-Belfort. Ces intervalles ont moins de 25 lieues et on ne peut admettre que l'ennemi pût marcher en avant, dans un espace fort étroit, en laissant derrière lui des forces considérables. On suppose, par exemple, qu'avec 50.000 hommes de garnison normale dans les grandes places de Châlons et Chaumont les armées battues sur la Meuse et sur la Moselle n'aient pu verser dans les camps de Châlons et de Chaumont que 100.000 hommes. Il faudra déjà que l'ennemi emploie 250.000 hommes à investir chacun de ces camps. Voilà donc 500.000 hommes qui seraient retenus et donc une partie ne pourrait prendre l'offensive sur Paris que si l'un des deux camps était enlevé.

L'ennemi retenu devant Chaumont et Châlons n'aurait d'ailleurs aucune communication avec ses centres d'approvisionnement, et il n'aurait pu prendre l'offensive que par la voie ferrée. Or, chacune de ces forteresses serait en état de résister un mois au moins. Il faudrait donc que l'ennemi, au nombre de 500.000 hommes, pût subsister pendant un mois dans une seule province. Mais n'a-t-on pas la facilité de lui retirer les moyens? Les armées allemandes seraient donc arrêtées en Champagne par la résistance de Châlons et de Chaumont. Elles seraient ensuite obligées de se retirer faute de pouvoir s'approvisionner. On peut conclure de là que, si mauvaise que soit notre nouvelle frontière, il sera possible encore de s'en servir pour se mettre à l'abri d'une nouvelle invasion. Nous exposerons prochainement ce que les allemands se proposent de faire de leur côté pour protéger le territoire conquis.

HYGIÈNE.

Piqûres d'insectes, guêpes, frelons, abeilles, taons, cousins, puces, etc., sont instantanément guéries au moyen d'un poireau. Il suffit de frotter la partie blessée avec ce légume, et l'enflure est aussitôt conjurée, la douleur n'a même pas le temps de naître, ou si elle a commencé, elle se transforme subitement en plaisir.

Ce remède a, paraît-il, été découvert par un chien. Cet animal, piqué au nez par une guêpe, s'en alla droit au potager de son maître, y déracina un poireau, l'apporta, sur une pierre où il le laça avec ses griffes, puis s'en frotta le nez dont l'enflure et la douleur disparurent rapidement.

Le maître du chien était un médecin de campagne. Après avoir répété maintes fois l'expérience sur lui-même, s'étant fait piquer exprès par tous les insectes de sa contrée, et chaque fois s'étant guéri par la méthode du poireau découverte par son chien, il a informé l'Académie des heureux résultats obtenus.

FAITS DIVERS.

Une secte dans l'Inde. — Le rapport annuel de la mission de Louisiana donne les curieux détails qui suivent sur les gourous:

Pendant un voyage qui s'est prolongé jusqu'à 30 milles au sud de Louisiana, nous nous sommes rencontrés avec une compagnie de Shikhs, qui font profession de croire au nouveau Testament comme révélation divine, et qui considèrent le Christ comme l'incarnation immaculée de la divinité.

Leur gourou, ou prêtre, paraît croire, ou du moins il le conseille à ses disciples, que le Christ se révélera bientôt du ciel, suivant saint-Mathieu (chap. 24 et 25), mais qu'il se révélera dans sa propre personne, de lui gourou. Cette secte est entièrement séparée des autres sectes de l'Inde et en considérée, dans la population au milieu de laquelle vit, comme une sorte de secte chrétienne.

Le nombre de ses adeptes s'accroît, et le gourou peut en acquérir encore beaucoup d'autres. Ils observent le repos du dimanche, font des prières, et ne reconnaissent pas les liens de caste. Quant aux castes, il est évident que le gourou fait tout, ce qu'il peut pour en détacher, ses adhérents, mais il est fort douteux qu'il y réussisse.

Cette secte existe sur les territoires de Maharajah et de Puteela. Leur croyance est très différente de celle des bouddhas, quoiqu'ils soient sans doute de la même race.

Une secte en Russie. — Le *Messenger judiciaire* annonce qu'il se poursuit actuellement à Saint-Petersbourg une vaste instruction criminelle dirigée contre les adeptes de la secte des Skoptsi. Plusieurs procès relatifs à cette secte ont été jugés récemment par le tribunal d'arrondissement de Saint-Petersbourg; mais il s'agit d'obscurs sectaires, paysans des hameaux finnois des districts voisins de la capitale. Cette fois-ci, l'instruction criminelle est dirigée contre ces sectaires à figures typiques qui font presque tous à Saint-Petersbourg le métier de changeurs.

Les immenses ressources pécuniaires dont ils disposent et leur haute position dans la secte les mettent dans une situation particulièrement favorable à la propagation des funestes erreurs qui leur tiennent lieu de religion. Il est à supposer que l'instruction actuelle découvrira beaucoup de faits intéressants sur l'organisation de la secte

des Skoptsi. Elle a été ouverte sur l'initiative de M. le procureur du tribunal d'arrondissement de Saint-Petersbourg au mois de Mars dernier, et a débordé, à ce que dit le *Messenger judiciaire*, par des visites domiciliaires simultanées chez les individus soupçonnés d'appartenir à cette secte.

Un nombre des maisons où des perquisitions ont eu lieu, se trouve la maison Grigoriev (rue Znamenskaja), célèbre parmi les adeptes de la secte, parce qu'elle a été autrefois la demeure du fondateur de leur doctrine, Sélimanov, qui se faisait passer pour une seconde incarnation du Christ. C'est dans cette maison que les Skoptsi se réunissaient, au commencement du siècle actuel pour faire des prières en commun et pour la célébration de leurs rites.

On dit que l'instruction actuelle a été motivée par des indications d'un juge d'instruction de Moscou, M. Réoutaky, qui aurait découvert un lien intime entre les procès intentés récemment aux Skoptsi de Moscou et les agissements des sectaires de Saint-Petersbourg. Ce lien semble être définitivement établi à l'heure qu'il est, et l'instruction est concentrée entre les mains de M. le juge d'instruction Joukovsky. On assure qu'une vingtaine de personnes, dont plusieurs femmes, ont été arrêtées. On sait que Saint-Petersbourg a été le centre primitif de la secte. A Schlussembourg, il est entré un certain Schilow, qui se faisait passer pour le précurseur du «messie» Sélimanov. La tombe de ce sectaire est tenue en profonde vénération par les Skoptsi.

Un de nos confrères esquisse en ces termes la physiognomie originale de M. Jean Brunet, député à l'Assemblée française:

«Avec ses longs cheveux blancs, sa barbe inculte et grisonnante, M. Brunet tient plutôt du prophète que de l'officier d'artillerie.

«Ancien élève de l'école polytechnique, officier distingué, M. Brunet fit partie de l'Assemblée Constituante de 1848, comme représentant de la Haute-Vienne. Esprit indéfectible et flottant en politique, il ne s'assujettissait point à la discipline d'un parti; ses votes le prouvent; à la Constituante et à l'Assemblée de Versailles, il est tantôt avec la droite, tantôt avec la gauche.

«Le hannelon, qui le tormente depuis longtemps, s'est surtout développé pendant le siège de Paris. Il publiait alors dans le *Sicile* des articles de critique militaire qui eurent quelque succès; M. Brunet se persuada qu'il était le plus grand homme de guerre de l'Europe, et il racontait d'un air profondément convaincu, que M. Bismarck avait attaché à ses troupes des espions qui le surveillaient jour et nuit, et qui avaient pour mission de surprendre son plan, le seul plan qui pût sauver la France. On souriait, il s'indignait et parlait furieux, en jetant autour de lui un regard furtif pour tâcher de découvrir les invisibles espions de Bismarck.

«Souvent, dans ses articles sur la défense de Paris, il y avait des aperçus fort justes, et comme il réclamait de l'activité et de l'énergie d'un gouvernement dont l'inaction et la mollesse désespéraient la vaillante population de Paris, le nom de M. Brunet devint populaire, et son élection fut une protestation contre l'inertie du général Trochu et de ses complices de la Défense nationale.

«Depuis ce succès électoral, le hannelon a grandi. M. Brunet est devenu mystique. Un jour, il est monté à la tribune pour proposer un moyen de rédemption pour la France, et alors, on l'entendit demander l'érection, sur les hauteurs du Trocadéro, d'un temple immense, au fronton duquel on inscrirait ces mots: «AU CAÏR.» Et la France se trouvait miraculeusement régénérée!

«Depuis ce jour, chaque fois que le député de la Seine monte à la tribune, ses amis s'attendent à quelque excentricité qui lui attirerait les applaudissements ironiques de la droite et qui pis est — les élicitations convaincues du général Du Temple.

«Heureusement, les accès intermittents, et quand le hannelon se repose — on trouve en M. Brunet un homme excellent, instruit, d'un commerce agréable; il cause bien, d'une façon très calme; parfois seulement un mot jeté au travers de la conversation suffit pour amener des paroles mystérieuses; c'est le hannelon réveillé qui vole, vole à travers le cerveau du prophète Jean Brunet.

Une rencontre à l'épée a eu lieu au bois de Vincennes, entre M. Paul de Cassagnac et Edouard Lockroy.

Nous nous bornons à publier le procès-verbal de cette rencontre:

«A la suite d'un article, attaquant la personne de Napoléon III, publié dans le *Peuple Souverain* du 28 Mai 1872, sous la signature de M. Edouard Lockroy, et une réponse de M. Paul de Cassagnac, dans le *Peuple* de même jour, réponse que monsieur Edouard Lockroy a jugée offensante pour sa dignité les témoins soussignés MM. François Victor Hugo et Henri Allain-Targé, représentant monsieur Edouard Lockroy, d'une part, et, de l'autre, MM. Antoine Blanc et le comte Maurice d'Arson d'Hérison, pour M. Paul de Cassagnac, ont décidé, après deux entrevues qui n'ont pas amené de conciliation, qu'une rencontre à l'épée aurait lieu dans la journée du 1er Juin courant entre MM. Edouard Lockroy et Paul de Cassagnac.

«Conformément aux conditions stipulées, le combat a eu lieu à cinq heures un quart, le même jour, et, après six reprises, à la suite desquelles trois onstations de coups portés ont été nécessaires, M. Edouard Lockroy a reçu à la main droite une blessure qui a nécessité, d'après l'avis des deux médecins présents, l'acquisition de des témoins de M. Lockroy et la cessation du combat.

«Fait à Paris, le 1er Juin 1872. — François-Victor Hugo, — H. Allain-Targé, — Ant. Blanc, — Vi-

«Une pierre de sacrifice où la victime, traînée précipitamment, après la lutte des gladiateurs, était saisie aux quatre membres par quatre prêtres, renversée sur le dos, étouffée par un cinquième au moyen d'un collier de pierre en fer à cheval, appuyé sur la gorge, et enfin exécutée par le grand-prêtre aux moyen d'un couteau d'obsidienne. Le billot en pierre verdâtre, est placé à côté. Au Mexique, on le trouve généralement dans les temples, en haut du grand escalier, de façon à permettre à la foule réunie au bas des degrés, d'assister à la consommation du sacrifice.

«Un couteau d'incision. — C'est celui qui dans le sacrifice, servait à pratiquer sous la dernière côte de gauche l'incision par laquelle le grand prêtre allait chercher le cœur de la victime et l'arrachait violemment de la poitrine pour l'offrir palpitant au Soleil.

«Une pierre de gladiateur sur laquelle des gladiateurs servaient à une lutte dérisoire avant l'accomplissement du sacrifice.

«Enfin une collection fort curieuse de coupes *Bratines*, portant de nombreuses inscriptions, parmi lesquelles nous citerons celle-ci, traduite de l'astèque:

«Bratine d'un homme de bien. Dobra Cyelovicka boit à sa santé et s'égale en louant Dieu.»

«Le chien enragé n'est pas hydrophobe; il n'a pas horreur de l'eau. Quand on lui donne à boire il ne recule pas épouvanté. Loin de là, il s'approche du vase, il lappe le liquide avec la langue, il le déglutit souvent, surtout dans les premières périodes de sa maladie et lorsque la constriction de la gorge, rend la déglutition difficile, il n'en essaie pas moins de boire, et alors ses mouvements sont d'autant plus répétés, qu'ils demeurent plus inefficaces, souvent même en désespoir de cause, on le voit olonner le museau tout entier dans le vase et mordre, pour ainsi dire, l'eau qu'il ne peut parvenir à pomper.

«Ce passage est, comme l'a suivaient, extrait du «rapport» de M. Bouley, sur le «rage», rapport où son dévotion aux détails les plus minutieux offertes par tout animal atteint de cette épouvantable maladie.

«La moins curieuse n'est pas l'impression que fait à un chien enragé la vue d'un animal de même espèce. Cette impression est tellement puissante, elle est si efficace à donner lieu immédiatement à la manifestation d'un accès, qu'il est vrai de dire que le chien est le réactif le plus sûr à l'aide duquel on peut découvrir la rage encore latente dans l'animal qui le couve. Tous les jours à l'école d'Alfort, nous nous servons de ce moyen pour dissiper les doutes, dans le cas où le diagnostic paraît demeurer incertain, et il est bien rare qu'il n'y mette en défaut. Disons d'une façon générale que tout chien qui sort de ses habitudes, soit par un excès de gaieté, d'affection même ou d'appétit doit être surveillé.

Société protectrice des animaux en Amérique.

La municipalité de Boston (Massachusetts) a décidé que les chevaux qui tomberaient sur la voie publique seraient achevés le plus promptement possible. La société protectrice des animaux a fait tenir au chef de la police un grand nombre de maillets pour être distribués dans les différents postes, et servir, quand besoin serait. Ces ustensiles sont accompagnés de chapignons qui doivent être placés devant les yeux de l'animal avant de le frapper; mais reste à savoir si l'on songera à cette précaution au moment décisif. La société, dit *Le Baltimore Advertiser*, à qui nous empruntons ces détails, se déclare prête à acheter les chevaux à l'aide du chloroforme quand on lui en fera la demande; mais elle pense que, si l'animal est gravement atteint, mieux vaut ne pas prolonger ses souffrances; de là les mesures prises par la société.

M. le ministre des finances vient de présenter le projet de loi suivant:

Article unique: Les quotités fixées par l'article 26 de la loi du 3 Juin 1864, pour les cautionnements en immeubles des conservateurs des hypothèques, serviront de base pour déterminer le capital des rentes lorsque les cautionnements seront constitués, en totalité ou en partie, en rentes sur l'Etat français.

Le capital des rentes ainsi affectées sera calculé d'après le cours moyen de la Bourse de Paris, au jour de la nomination du titulaire du cautionnement ou de la réception de la déclaration, s'il s'agit de la conversion en rentes d'un cautionnement en immeubles.

La faculté de convertir en rentes un cautionnement constitué en immeubles est ouverte au comptable pendant toute la durée de ses fonctions et dix années après leur cessation.

BOURSE DE CE JOUR.

Petites coupures 27,20.
Dette extérieure 32,50.
Petites coupures 00,00.
Bons du Trésor 75,10.
Actions de la Banque d'Espagne 190 piastres.
Change sur Londres à 90 jours 49,25.
Change sur Paris à 8 jours 5,12.

SPECTACLES DE CE JOUR.

Théâtre Royal. — Relâche.
Théâtre Espagnol (calle del Principe). — Relâche.
Zaruela. — Relâche.
Cirque de Madrid. — Cenerentola.
Cirque de Price. — A 9 heures. — Exercices équestres et gymnastiques auxquels prendront part les deux artistes indiens Ramjar et S. mjo ainsi que les principaux artistes de la compagnie.
Galeria de figuras de cer. — (Carrera de San Jerónimo, 23.) — Ultimos dias de exposicion. — Las fraguas de Vulcano. — El rapto de Proserpina.
Entrada 2 reales, desde el anochecer hasta las once.

VARLETÉS

LE MUSÉE DE VALENCIA DEL CID.

PREMIER ARTICLE.

De toutes les collections de province, après Séville, celle de Valence est la plus nombreuse. Mais ce qui la distingue surtout, c'est la variété des genres.

La formation du Musée de Valence est due à la même cause que tous les autres établissements de ce genre en Espagne. Les peintures réunies après la suppression des couvents en ont fait la base. Plus tard, quelques-uns de ces objets importants d'un consul, eurent, sont venus l'enrichir. On doit à cette heureuse circonstance et aux soins intelligents des personnes chargées de la restauration et surtout de la conservation, l'existence d'une galerie riche, variée, très curieuse.

L'école de Valence domine au Musée. Les grands noms de Madrid, de Cordoue, de Grenade et de Séville, n'y sont point représentés; mais, en revanche, Ribalta, Espinosa et Juanes y ont de magnifiques tableaux que l'on ne trouve plus ailleurs.

Une collection de panneaux de la plus haute antiquité y est soigneusement conservée. Des paysages et quelques tableaux de genre y rompent heureusement la monotonie de ces éternels sujets religieux, répétés sous toutes les formes, qui agitent la vue et dont les ridicules compositions n'ont souvent de l'art de la peinture que l'exécution et le dessin.

Les églises de Valence contiennent ce et la de très belles choses, des exemplaires, fort rares, des peintures murales très précieuses, que l'on restaure avec soin et activité. Mais c'est surtout dans les collections particulières qu'il faut chercher les maîtres que l'on aime. On y rencontre des tableaux uniques dus au pinceau des plus grands artistes de toutes les écoles.

Ainsi dans le Musée, à part les tableaux qui proviennent du legs dont nous avons fait mention, c'est à peine si l'on trouve quelque autre toile des écoles qui ont illustré le reste de l'Espagne. Ceci est un trait caractéristique du pays, où tout ce qui est étranger est frappé d'ostracisme.

Ribera, Ribalta, Juan de Juanes et Espinosa sont les trois auteurs les plus remarquables de la nombreuse collection de Valence. Espinosa et le Père Boraz couvrent les trois quarts des murales et donnent la preuve d'une rare fécondité. Malheureusement, quoiqu'il y ait de ces auteurs des toiles du plus grand mérite, la majeure partie est peu digne d'attention.

Les tableaux qui frappent et attirent de prime abord sont ceux de Vicente de Juanes, ou plutôt Juanes, que l'on appelle assez communément Juan de Juanes. Ce peintre naquit à Fuente de la Higuera, royaume de Valence, en 1523. L'Italie pourrait le revendiquer comme production de son sol, car c'est dans ce pays qu'il apprit son art. Il mourut en 1579.

Vicente Juanes laissa deux filles et un fils, Dorotea, Margarita et Juan. Vicente. On leur attribue plusieurs peintures; mais l'on n'a aucune certitude qu'elles soient de leur main. On ignore le vrai nom de cette famille. On croit, cependant, qu'elle s'appelait Macip.

Le Musée possède de cet artiste quatre tableaux remarquables. Celui que l'on préfère généralement est un *Ecce homo*, simple buste où il a réuni tout ce que son incontestable talent pouvait donner.

Si l'on peut à juste titre reprocher à Juanes une certaine sécheresse et un contour trop cerné, défaut commun à ses prédécesseurs et à ses contemporains, il est impossible de lui refuser une pureté de dessin qui chez lui est poussée jusqu'à la perfection.

Ce n'est pas seulement la justesse de la ligne qui frappe chez Juanes; c'est le caractère, la distinction du contour, qui, bien qu'évidemment pris sur la nature, lui prête un enlèvement, une grâce étrangère à bien des œuvres d'art.

Son travail est consciencieux; trop peut-être, si la dimension de ses cadres ne permettait pas un point de vue relativement rapproché. Il a si bien mis son travail en rapport avec la distance à laquelle il doit être vu, que l'observateur ne perd rien ni de l'effet ni de l'exécution. Soigneux au possible de sa touche et de sa brosse, on est étonné de la vigueur de ses tons, dont la valeur est calculée de manière à concentrer la lumière sur les parties où il veut attirer les yeux. C'est, pour le temps, et malgré son faire poli, un grand coloriste que celui qui harmonise ainsi l'échelle de ses couleurs, de façon à ce que rien ne choque l'œil et que le passage des ombres, du clair-obscur à la lumière, soit progressif et cependant senti.

Une des choses qui frappent le plus dans les tableaux de ce maître, et presque dans la plus grande partie des peintures de l'école espagnole, c'est l'absence de l'emploi de certaines couleurs et le petit nombre de bases employées dans la composition de la palette.

Murillo, nous l'avons déjà dit, fuyait les asphaltes et les laques dans les fonds et dans les chairs surtout; Zurbaran cherchait dans les ombres tous les tons de ses têtes; Morales, Juan de Juanes, ont rejeté les asphaltes et les ombres, et ce dernier a fait souvent partir son échelle des tons du cinabre. Il est indubitable que l'on doit à ces précautions la conservation de certaines œuvres qui, sans cela, ne seraient pas venues jusqu'à nous.

Dans l'*Ecce-homo* les ombres ont joué, cependant, le plus grand rôle et il est extraordinaire qu'avec des ressources si restreintes, Juanes soit arrivé à un si puissant effet, à une si grande fraîcheur.

Juan de Juanes paraît avoir été étranger à l'art de la composition, si l'on en juge par l'*Assomption* du musée de Valence. La symétrie de ses personnages ajoute à la sécheresse de son air, et si ce tableau est précieux pour l'histoire de la marche progressive de l'art de la peinture, il est tellement éloigné de l'*Ecce-homo*, que l'on serait tenté de l'attribuer à un autre artiste. Il déceit pourtant de grandes qualités; mais il est loin de produire l'effet de son voisin.

Les deux autres tableaux, bien supérieurs à l'*Assomption*, offrent une singularité remarquable. Ils représentent le même sujet: *Salvador mundi*. C'est le Christ tenant à la main une calice. Rien, cependant, n'est absolument égal dans ces deux cadres; bien que ce soit le même caractère de tête, on pourrait dire le même modèle, la même attitude, le même style, le même faire, la même composition, en un mot.

Juanes se distingue encore ici par une exécution très fine et une délicatesse de touche qui égale celle des flamands; néanmoins il s'est montré beaucoup moins observateur du style. Son Christ est d'une beauté efféminée; sa tête n'est pas celle d'un penseur. Il y a cependant moins de sécheresse et surtout plus de fraîcheur dans ces deux panneaux. Ce qui surtout nuit à l'effet, c'est la fâcheuse idée de peindre sur des fonds dorés, et d'arabesques mates, que l'on a bien fâcheusement remis à neuf.

L'état de conservation de ces deux œuvres est vraiment extraordinaire et l'on pourrait croire, tant les tons sont frais, qu'ils sortent de l'atelier du maître. Mais, malgré toutes ces qualités, l'*Ecce homo* est le meilleur des tableaux de Vicente Juanes que conserve le Musée de Valence.

Après Juanes, on ne sait vraiment qui préférer de Juan de Ribalta ou de Ribera, tant le *Crucifiement* du premier est remarquable.

Ribera naquit à Jativa, royaume de Valence, en 1583. Il alla tout jeune en Italie, où il passa sa vie et mourut à Naples, en 1636.

Le musée conserve quatre tableaux de lui qui, malheureusement, ont beaucoup souffert. Malgré les repeints qui le couvrent en divers endroits, le *Saint Sébastien* est une admirable page, et nous doutons que l'artiste ait laissé beaucoup de tableaux de cette valeur.

C'est, comme composition, un sujet fort simple. Le saint est mort et son cadavre est suspendu par les liens qui fixent ses poignets à une branche d'arbre. Grande attitude pour le peintre qui cherchait, dans le jeu des muscles, les positions les plus forcées et qui se plaisait à en accuser la construction dans les poses les plus inusitées. Deux femmes s'approchent pour soigner le cadavre. Toutes deux sont peintes dans le clair-obscur. L'une seulement reçoit un rayon de lumière qui éclaire le bas de son visage, accuse vigoureusement les muscles du cou et vient s'arrêter sur le torse du saint, qu'il enveloppe tout entier. La seconde femme, qui semble une suivante, se perd dans les fonds.

Toute simple que paraît cette composition, elle est très savamment conçue comme lumière et comme arrangement de lignes. Si l'on joint à cela la touche vigoureuse de Ribera, que l'on ne peut oublier quand on l'a vue une fois; cette vigueur de tons et cette manière hardie de projeter la lumière et de disposer les grandes masses d'ombre dont il semble se faire un jeu; on conçoit combien l'effet général du *Saint Sébastien* est saisissant et remarquable.

Ribera s'est montré dans ce tableau plus contenu que dans beaucoup d'autres. Son exécution est ici plus soignée; il a modelé le torse du saint avec finesse et a su quoique en pleine lumière, rendre avec une grande énergie la rondeur et la souplesse des chairs. Son dessin est aussi d'une grande exactitude; les contours en sont plus suaves, quoique plus vigoureusement indiqués que dans la plupart de ses autres toiles.

Il est impossible de ne pas préférer le *Saint Sébastien* aux autres tableaux du même auteur qui sont au Musée; mais surtout à la *Sainte Thérèse de Jésus* servant ses mémoires. Ribera comprenait mieux les convulsions de la mort, les souffrances de la faim ou les chairs desséchées de l'extrême vieillesse, que l'expression d'un regard extatique et l'ascétisme du cloître. Les muscles de ses martyrs ou de ses hermites sont tendus et crispés avec une vérité qui fait frémir. Leurs joues hâves, il est vrai, accusent les privations, la douleur ou la faim; mais il est rare d'y trouver la trace de la pensée que l'histoire leur prête.

La *Sainte Thérèse* est très bien peinte; c'est toujours Ribera, mais ce n'est plus l'artiste inspiré dont le pinceau magique a, jusque dans sa touche, su exprimer la douleur physique. Il a été sublimé comme peintre de portrait, et chaque fois qu'il a eu à traduire les tortures et l'agonie, il est impuissant dans l'expression de l'extase et surtout pour celle d'un penseur mystique et fantasmatique tel que *Sainte Thérèse de Jésus*. Aussi son œuvre se ressent-elle de ce manque d'inspiration. Il s'y montre pâle et relativement sans vigueur. Lui, le grand coloriste, il erre, embarrassé, dans son sujet et reste inférieur à tout ce qu'il a produit. Plus de ces grandes masses d'ombre et de lumière, dont précisément l'emploi était ici nécessaire, plus de ces touches hardies qui écrivent sa pensée, plus de couleur non plus. Un dessin correct, une certaine fermeté d'exécution; mais absence totale de cette sombre poésie qui arrête l'observateur devant le *Saint Sébastien*, de cette ampleur qui le caractérise et de ces effets puissants qui l'ont placé si haut parmi les maîtres de son temps.

Les deux autres tableaux de Ribera, bien qu'inférieurs au *Saint Sébastien*, sont de beaucoup préférables à la *Sainte Thérèse*. L'un est le *prophète Isaïe* dans le désert; l'autre le *Roi David faisant pénitence*; ou, pour mieux dire, ils représentent deux vieillards; car c'est à peine si le peintre a varié les deux caractères. Néanmoins Ribera est là dans la plénitude de son talent, dans le genre qui caractérise son originalité.

H. LANDRIN.

THEATRES

Le théâtre Esclava, à pris à bail les Champs-Élysées, où il se propose de donner des spectacles, qui, à coup sûr, appelleront l'attention du public madrilène. Il s'agit, en outre, une compagnie d'opéra comique au théâtre Rossini.

Le 18 de ce mois, au théâtre de Madrid commença la saison d'opéra comique et de ballet. On débuta par la nouvelle pièce en deux actes: *La liquidation sociale*, et le ballet *Flamma*. Nous avons entendu louer très fort cette œuvre, origi-

nale de M. Santisteban, musique du maestro Monfort.

Nous venons de lire les affiches de la compagnie de Zarzuela qui jouera cet été au Retiro. On y voit figurer des artistes aimés du public, tels que Mad. Rivas, MM. Campomar et Carceller.

ANNONCES

L'ESPAGNE NOUVELLE, imprimée sur quatre pages, paraît tous les jours, excepté le dimanche.

Sommaire des matières qui sont traitées simultanément ou tour à tour dans chaque numéro:

Deux bulletins politiques, l'un intérieur, l'autre extérieur.

Article de fond.

Séances du Congrès et du Sénat.

Revue de la presse espagnole et française.

Correspondances et télégrammes de Paris, Londres, New-York, Saint-Petersbourg, Berlin, Vienne, Lisbonne, Genève, Stockholm, Rome, Constantinople, etc. etc.

Bulletin commercial, industriel et financier.

Nouvelles officielles, et nouvelles diverses puisées aux meilleures sources.

Variétés.

Revue dramatique et musicale.

Bibliographie.

Hygiène.

Modes.

Communications et annonces.

Feuilletons traduits des romans espagnols en vogue.

L'ESPAGNE NOUVELLE s'est assurée la collaboration d'écrivains de talent, dont les noms et les œuvres sont à juste titre aimés du public.

Nous citerons MM. P.-L. IMBERT, ZACHARIE ASTRUC, BARBEY D'AUREVILLE, LÉON CLODEL, ALPHONSE DAUDET, MARIO PROTH, GONZALVE PRIVAT, ARMAND SYLVESTRE, FRANÇOIS COPPÉE, HENRI LANDRIN, etc., etc.: toute la jeunesse sérieuse et forte.

Politique, sciences, beaux-arts, littérature, hommes et choses du jour, sont appréciés et critiqués par ces vaillants champions du journalisme parisien.

CONDITIONS D'ABONNEMENT.

MADRID. 1 mois, 3 pesetas.

PROVINCES ET PORTUGAL: 3 mois, 12 pesetas.

6 mois, 24 pesetas.

1 an, 48 pesetas.

COLONIES ET AMÉRIQUE. 3 mois, 20 pesetas.

6 mois, 40 pesetas.

1 an, 80 pesetas.

FRANCE ET ÉTRANGER... 3 mois, 15 francs.

6 mois, 30 francs.

1 an, 60 francs.

Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat à vue sur Paris ou sur Madrid, à l'ordre de l'administrateur.

Annonces: 25 centimes de peseta ou de franc la petite ligne.

Reclames avant les annonces: 1 peseta ou 1 franc la ligne.

Reclames dans le corps du journal: 3 pesetas ou 3 francs la ligne.

Les commerçants et industriels trouveront un grand avantage pour leurs produits à faire insérer des annonces dans L'ESPAGNE NOUVELLE, à cause du tirage considérable du journal et de la spécialité de ses lecteurs.

Les annonces paraîtront dans l'édition ordinaire de Madrid, comme dans les éditions destinées aux Antilles et au Brésil, où le journal compte déjà de nombreux abonnés.

L'ESPAGNE NOUVELLE est distribuée dans Madrid de six à huit heures du soir.

On s'abonne à Madrid: aux bureaux du journal, calle de las Hileras, num. 16.

À la librairie d'Alfonso Duran, carrera de San Gerónimo, num. 2.

À Marseille: maison Laforgé, Place de la Bourse, num. 9.

SAVONNERIE HYGIENIQUE ET SPECIALE.

Savon de Thridace inventé par Violet. Cet article n'est vendu que chez l'inventeur ou chez les dépositaires autorisés à cet effet. Le savon de Thridace, soumis à l'examen des chimistes et de nos plus célèbres docteurs en chimie médica-

le, a obtenu à son inventeur des éloges des plus flatteurs; ils ont jugé que la Thridace, combinée à des préparations dépourvues de toute causticité, devait être très-recommandable pour l'usage de la toilette; sa mousse laiteuse, qui forme une lotion nutritive, conservée à l'épiderme son velouté et sa souplesse, en augmentant sa blancheur. Je suis donc autorisé à le recommander aux dames et surtout aux Mères de famille: elles devront en faire usage pour la toilette des enfants, afin de prévenir toutes les affections de la peau, surtout à chaque changement de température.

Savon au muse tonkin. Importation chinoise. Ce produit ne se trouve que chez Violet; il est généralement recherché pour l'extrême finesse de sa préparation: son odeur n'est point fatigante et n'irrite pas les nerfs des personnes, même les plus délicates. — Savon au jasmin d'Espagne. Il n'est aucune composition qui rappelle d'une manière aussi exacte, aussi pure, le parfum naturel des fleurs de jasmin d'Espagne; cette spécialité a valu à son inventeur une médaille d'honneur à l'exposition des produits de l'industrie de 1849. — Savon aux amandes de pêches. produit hygiénique. Le suc des amandes de pêches, qui est la première base de sa composition, offre plus de douceur que les amandes ordinaires. Ce nouveau produit hygiénique est surtout adoucissant et dépuratif. Sa mousse légère et abondante rend à la peau tout son éclat naturel. À l'état de crème, le savon aux amandes de pêches s'emploie pour la barbe et les bains. Sa mousse persistante et fraîche évite même l'emploi des crèmes froides, dont on se sert pour éteindre le feu du rasoir. — Savon au bouquet de l'impératrice. Parfum élégant, recherché par la noblesse et la haute fashion de tous les pays.

Savons adoucissants de violet. — Savon aux sucs de Roses. — Savon aux Amandes amères. — Savons au Muse, l'Ambre, au Patchouli, au Vétiver, au Chypre, aux Mille Fleurs, de Mauve, de Guimauve, d'Ambroisie, au Miel et au Bouquet. Compositions légitimes pour le teint. Crème de limaçons. — Crème de concomres. — Lait virginal. — Lait de roses. — Cold cream aux fraises. Cold cream aux roses. Cette Crème délicate, universellement répandue en Angleterre, où les femmes sont si renommées par la beauté et la transparence de leur teint, doit sa réputation aux éléments balsamiques et onctueux qui la composent, ainsi qu'à sa constante efficacité pour adoucir la peau, la rendre plus blanche, et contribuer ainsi à la beauté, qui, toujours, sont inséparables. On la recommande contre les irritations de l'épiderme, telles que Boutons, Ephélides, Taches de Rousseur, Rougeurs de la Figure, et contre les taches Epathiques et les Efflorescences. Cette Crème convient spécialement aux femmes enceintes pour prévenir le masque, auquel elles sont sujettes. On s'en sert encore pour empêcher la figure de se hâler par le froid ou la trop grande chaleur. — Poudre rafraîchissante aux fleurs de riz. La Poudre de Riz, purifiée par lotions alcooliques et combinée habilement à quelques fleurs odoriférantes, forme une de ces préparations remarquables pour l'embellissement du Teint.

C'est un complément du Cold Cream; ainsi, après l'usage de cette crème, il faut avoir soin de se poudrer avec soin avec une houpe très-fine. Cette poudre s'insinue dans les pores de la peau, la rafraîchit, l'adoucit, la nettoie parfaitement et lui enlève l'excès oléagineux que le Cold Cream laisse apparaître sur les peaux trop délicates. La Poudre de Riz a de plus l'avantage de communiquer au teint une légère diaphanéité de sa blancheur. Nouveaux cosmétiques. — Rouge de la Reine. Rouge de Cour. Rouge de Damas. Rouge et Blanc Plessis. Vinaigre de Rouge. Rouge surfin au Carmin de Chine. Blanc de Perles. Blanc de Lys. Crèmes pour la barbe. — Aux Amandes amères. Au Suc de Roses. Savon Octaëdre. Crème de Thridace. Crème d'Ambroisie. Crème de Pistachés. Crème de Cacao.

EXTRAITS D'ODEURS POUR LE MOUCHOIR. — Parfums naturels et composés: Ambre, Ambroisie, Aubépine, Bouquet, Cassie, Cédar, Chèvrefeuille, Chypre, Citron, Eglantine, Iris, Fleurs d'Italie, Fleurs d'Orange, Garafoli, Jasmin, Héliotrope, Jonquille, Melilot, Lilas, Maréchale, Miel d'Angleterre, Mignardise, Muse, Mille Fleurs, Mousseille, Oeillet, Patchouli, Pois de Senteur, Portugal, Réséda, Rose, Suave, Tubéreuse, Vanille, Verveine, Violette, Vétiver, Volcameris. Parfums nouveaux: Bouquet de Chantilly, de Fontainebleau, Anglais, des Boi, de Caroline, des Soirées, d'Estherazy, de la Reine, Mignon, de la Duchesse, des Champs, de l'Impératrice, de la Cour, de Victoria. — Petites caves à odeurs, de 2, 4 et 6 flacons.

Essences florales parfums choisis. Les fleurs les plus exquises en parfum, les plantes les plus riches en arômes, les hautes les plus odoriférantes, servent à la composition de essences florales. Une ou deux gouttes sur un mouchoir suffisent pour développer leur émanation suaves. Elles sont très-recommandées à l'époque des soirées d'hiver, dans les boudoirs et les salons, la douce fraîcheur de leur senteur imprègne l'atmosphère de délicieuses exhalaisons, qui, sans fatiguer ni irriter les nerfs des personnes délicates, charment et récréent l'odorat. Ces odeurs sont: la scotia flora, le volcameria, le bouquet du West End, les fleurs de Mai, l'Ess. bouquet, la fleur de pêcher, le géranium prince Orange et la violette de Parme. Pour parfumer les appartements pastilles à brûler, eaux odorantes, pot-pourri de Berlin, sachets, sultanes pour gants et mouchoirs, Patchouli, vétiver, iris de Florence, Mus Tonquin, poudres de toutes odeurs pour parfumer les sachets.

Préparations hygiéniques pour l'entretien et la pousse des cheveux. Crème de la duchesse Blanche, à la vanille. C'est un heureux mélange de vanille décolorée, c'est une congération des huiles les plus pures. Cette préparations maintient la chevelure dans un état de santé parfaite, et lui donne du brillant et de l'éclat. Thyméline pommade des soirées, pour faire tenir les cheveux frisés et les conserver brillants et lisses. Ce flacon, d'une très-grande pureté, nourrit les cheveux de son principe tonique, et détruit sensiblement les pellicules de la tête, qui, souvent, nuisent au développement de la chevelure.

Crème pure au beurre de cacao tonique et fortifiante. Cette crème nutritive et généreuse donne à la chevelure de la souplesse et de la force, en augmentant son volume. Les dames l'emploient avec succès pour éviter la décoloration des cheveux. — Pommade extrafine aux violettes de Nice. Cette combinaison de moelle de bœuf pure, liquéfiée, mêlée à des substances fortifiantes, est d'un heureux effet pour prévenir l'alopécie et la décoloration. Les dames devront surtout en faire un fréquent emploi à la suite de leurs couches, afin d'arrêter la chute de leurs cheveux. Huile philocome, préparée de moelle de bœuf et d'huile de noisettes. Pommade tonique au rhum. Régénérateur. Véritable graisse d'ours. Huile de macassar. Huile de noisettes. Extrait d'huile aux fleurs. Cire à moustaches. Bandoline. Brillantine de Gyonia. Eau athénienne pour dégraisser les cheveux et les fortifier. Mixture africaine, composition pour teindre en toutes nuances, à la main, et sans aucun danger, les cheveux, les moustaches et les favoris.

RIVADENEYRA, EDITOR MADERA BAJA, num. 8, Madrid. — EL INGENIERO HIDALGO DON QUIJOTE DE LA MANCHA. (edición de Argamasilla). Cuatro tomos en 32.º. — Precio de la obra 60 rs. — Obras completas de Cervantes. — Doce tomos en 4.º mayor. — Sólo se han impreso 310 ejemplares, que llevan su número de orden en la antepartida. — Precio. — Del número 1 al 50, tirados en papel de hilo, 1.500 rs. el ejemplar. (Quedan muy pocos). — Números 51 al 300, papel continuo blanco, 1.200 rs. — Números 301 al 310, papel amarillento claro, inglés. (Se han agotado). Biblioteca de Autores españoles desde la formación del lenguaje hasta nuestros días, 63 tomos publicados, precio de cada tomo en Madrid: 40 reales.

Obras de Cervantes, 1; Obras de D. Nicolás y D. Leandro Fernandez de Molina, 1; Novelistas anteriores a Cervantes, 2; Elegias de varones ilustres de Indias, por Juan de Castellanos, 1; Comedias escogidas de Fr. Gabriel Trelles (el Maestro Tirso de Molina), 1; Obras de V. P. M. Fr. Luis de Granada, 3; Comedias de D. Pedro Calderon de la Barca, 4; Romancero general, de D. Agustín Durán, 2; Epistolario español, 1; Obras escogidas del P. Isla, 1; Poemas épicos, 2; Obras completas de D. Manuel José Quintana, 1; Comedias de D. Juan Ruiz de Alarcón, 1; Historiadores de sucesos particulares, 2; Historiadores primitivos de Indias, 2; Romancero y cancionero sagrados, 1; Libros de Caballerías, 1; Escritores del siglo XVI, 2; Obras de D. Francisco de Quevedo Villegas, tomo primero y segundo, 2; Comedias escogidas de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 4; Obras no dramáticas en prosa y verso, de Frey Lope Félix de Vega Carpio, 1; Obras de Saavedra Fajardo y Pedro Fernandez Navarrete, 1; Obras del P. Juan de Mariana, 2; Poetas líricos de los siglos XVI y XVII, 2; Curiosidades bibliográficas, 1; Comedias escogidas de D. Agustín Moreto y Cabaña, 1; Dramáticos contemporáneos de Lope de Vega, 2; La gran conquista de Ultramar, 1; Obras de don Gaspar Melchor de Jovellanos, 2; Dramáticos posteriores a Lope de Vega, 1; Escritores en prosa anteriores al siglo XV, 2; Escritos de Santa Teresa de Jesús, 2; Comedias escogidas de don Francisco de Rojas, 1; Obras escogidas del padre Feijóo, 1; Poetas castellanos anteriores al siglo XV, 2; Autos sacramentales, 1; Obras originales del conde de Floridablanca, 1; Obras escogidas del P. Pedro Rivadeneira, 1; Poetas líricos del siglo XVII, primero y segundo, 2.

GRANDE MAISON

D'EXPORTATION, DE COMMISSION,

de transit et de transport pour toutes les villes d'Espagne, d'Italie, de l'Algérie, de l'Égypte et autres du littoral de la Méditerranée; transports pour toute la France et le Nord de l'Europe.

9, Place de la Bourse, 9

MARSEILLE

Adresser lettres, communications et avis à son représentant à Marseille, M. Maison-Dieu Laforgé.

Pour tout ce qui concerne l'Espagne, on peut s'adresser par lettre à l'administrateur du journal, calle de las Hileras, 46, Madrid.

Seule maison de Marseille où se trouve un entrepôt des véritables vins d'Espagne et autres produits espagnols.

Les vins de Xérès et de Malaga sont d'une classe extra-supérieure. Leur pureté et l'authenticité de leur origine sont garanties.

Expéditions pour toute la France, l'Italie et le Nord de l'Europe.

BAZAR DE LA PUERTA DEL SOL

15, PUERTA DEL SOL, 15

Acera de la calle de Alcalá

Spécialité en articles de bureaux.

Papier à lettre d'Angoulême et enveloppes.

Papier anglais, véritable Creamlaid.

Timbres en couleurs et haut relief gravés sur cuir.

vre ou acier, comme également tout genre de lithographie.

Grand choix en articles de maroquinerie, en peau de Russie, albums, portefeuilles, portemonnaie, buvards, pupitres, nécessaires et articles de voyage.

Petits bronzes d'art, et autres objets de fantaisie.

Impression de l'ESPAGNE NOUVELLE

calle de las Hileras, num. 16.

EDOUARD BAUDOUIN

68, Calle de Alcalá, 68.

Impression de l'ESPAGNE NOUVELLE

calle de las Hileras, num. 16.